

# CATÉCHISME OU DÉCALOGUE

## EXPLIQUÉ QUANT A SON SENS EXTERNE ET A SON SENS INTERNE

282. Il n'y a pas, sur tout le Globe, une Nation qui ne sache que c'est un mal de tuer, de commettre adultère, de voler, de porter faux témoignage ; et que, si ces Maux n'étaient défendus par des Lois, ni Royaume, ni République, ni aucun établissement de société, ne pourraient subsister. Qui donc peut présumer que la Nation Israélite ait été plus stupide que tout autre, au point d'ignorer que ces actions fussent des maux? On peut par conséquent être étonné que ces Lois, universellement connues sur la terre, aient été promulguées, au milieu de tant de Miracles, du haut de la montagne de Sinaï par Jéhovah Lui-Même. Mais, écoute : Elles ont été promulguées au milieu de tant de Miracles, afin que l'on sût qu'elles étaient non-seulement des Lois civiles et morales, mais aussi des Lois Divines, et que les transgresser, c'était non-seulement agir mal envers le prochain, c'est-à-dire, envers le concitoyen et la société, mais encore pêcher contre Dieu ; c'est pourquoi ces Lois, par la promulgation faite par Jéhovah du haut de la Montagne de Sinaï, devinrent aussi des Lois de religion ; il est évident que tout ce que commande Jéhovah, il le commande, pour que ce soit chose de religion, et ainsi chose à faire pour le salut. Mais avant d'expliquer ces Préceptes, il faut d'abord parler de leur Sainteté, afin qu'il soit bien évident que la Religion est en eux.

### *Le Décalogue a été la Sainteté même dans l'Église Israélite*

283. Comme les Préceptes du Décalogue ont été les Premices de la Parole, et par suite les Premices de l'Église qui allait être instaurée chez la Nation Israélite, et comme ils étaient dans un court sommaire le Complexe de toutes les choses de Religion, par lesquelles il y a conjonction de Dieu avec l'homme et de l'homme avec Dieu, c'est pour cela qu'ils ont été si saints, que rien n'a été plus saint. Qu'ils aient été ce qu'il y a de plus saint, on le voit bien clairement par les faits suivants : Que Jéhovah le Seigneur est descendu Lui-Même sur la Montagne de Sinaï au milieu du feu et avec des Anges, et de là les a promulgués de vive-voix, et que la Montagne avait été entourée de barrières pour que personne ne s'avançât et ne mourût ; que ni les prêtres, ni les Anciens ne s'approchèrent, mais Moïse seul ; que ces Préceptes furent gravés du doigt de Dieu sur deux Tables de pierre ; que la face de Moïse rayonnait, quand il porta en bas ces Tables la seconde fois ; que plus tard on plaça les Tables dans l'Arche, et l'Arche dans la partie la plus intérieure du Tabernacle, et sur elle le Propitiatoire, et sur le Propitiatoire des Chérubins d'or ; que cette partie la plus intérieure du Tabernacle, où était l'Arche, était appelée le Saint des saints ; qu'en dehors du Voile, au-dedans duquel était cette Arche, avaient été placés plusieurs objets, qui représentaient les choses saintes du Ciel et de l'Église, à savoir, la Table couverte d'or où étaient les Pains des faces, l'Autel d'or des parfums, et le Chandelier d'or avec sept Lampes, puis les Rideaux de fin lin, de pourpre et d'écarlate, qui étaient à l'entour : la Sainteté de tout ce Tabernacle venait uniquement de la Loi qui était dans l'Arche. A cause de la Sainteté du Tabernacle provenant de la Loi dans l'Arche, tout le Peuple Israélite avait reçu le commandement de camper en ordre autour de lui selon les Tribus, et de partir en ordre derrière lui et alors une nuée reposait sur lui pendant le jour, et une colonne de feu pendant la nuit. A cause de la Sainteté de cette Loi, et de la présence de Jéhovah en elle, Jéhovah parlait sur le Propitiatoire, entre les Chérubins, avec Moïse ; et l'Arche était appelée *Jéhovah-là*. Il n'était permis à Aharon d'entrer en dedans du Voile qu'avec des sacrifices et du parfum, de peur qu'il ne mourût. A cause de la présence de Jéhovah dans cette Loi et tout autour, des Miracles furent aussi opérés par l'Arche dans laquelle était cette Loi ; ainsi, les Eaux du Jourdain furent séparées, et tant que l'Arche resta au milieu du fleuve, le peuple le passa à pied sec ; les murs de Jéricho

s'écroulèrent pendant que l'Arche en faisait le tour ; Dagon, le Dieu des Philistins, tomba devant elle une première fois sur ses faces, et ensuite il fut trouvé étendu à la porte du Temple, la tête et les deux mains séparées du corps ; à cause de l'Arche plusieurs milliers de Bethschémites furent frappés ; et Uzah mourut, parce qu'il l'avait touchée. Cette Arche fut introduite par David dans Sion avec des sacrifices et des chants d'allégresse ; et ensuite par Salomon dans le Temple de Jérusalem, dont elle formait le sanctuaire ; sans parler de beaucoup d'autres prodiges ; d'après cela, il est bien évident que le Décalogue a été la Sainteté même dans l'Église Israélite.

284. Les faits ci-dessus rapportés concernant la Promulgation, la Sainteté et la Puissance de cette Loi, se trouvent dans la Parole, aux endroits qui vont être indiqués. *Que Jéhovah descendit sur la Montagne de Sinäi au milieu du feu ; et qu'alors la Montagne fut couverte de fumée et trembla ; et qu'il y eut des tonnerres, des éclairs, une nuée épaisse, et une voix de trompette, - Exod. XIX. 16 à 18. Deuté. IV. 11. V. 19 à 23. - Que le peuple, avant la descente de Jéhovah, s'était préparé et sanctifié pendant trois jours, - Exod. XIX. 10, 11, 15. - Que la Montagne fut entourée de barrières, pour que personne n'approchât et ne s'avançât vers le bord, de peur qu'il ne mourût, pas même les Prêtres, Moïse seul excepté, - Exod. XIX. 12, 13, 20 à 23. XXIV. 1, 2. - Que la Loi fut promulguée du haut de la Montagne de Sinäi, - Exod. XX. 2 à 14 ; - Deuté. V. 6 à 18. - Que la Loi fut gravée sur deux Tables de pierre, et écrite du doigt de Dieu, - Exod. XXXI. 18. XXXII. 15, 16. Deuté. IX. 10. - Que la face de Moïse, quand il porta en bas ces tables la seconde fois, rayonna tellement, qu'il se couvrait la face d'un voile quand il parlait avec le peuple, - Exod. XXXIV. 29 à 35. - Que les Tables furent déposées dans l'Arche, - Exod. XXV. 16. XL. 20. Deuté. X. 5. I Rois, VIII. 9. - Qu'on plaça le Propitiatoire sur l'Arche, et des Chérubins d'or sur le Propitiatoire, - Exod. XXV. 17 à 21. - Que l'Arche, avec le Propitiatoire et les Chérubins, fut mise dans le Tabernacle, et en constituait le Premier et ainsi l'Intime ; que la Table couverte d'or où étaient les Pains des faces, l'Autel d'or du parfum, et le Chandelier d'or avec les lampes, faisaient l'Externe du Tabernacle ; et que les dix Rideaux de fin lin, de pourpre et d'écarlate, en faisaient l'Extême, - Exod. XXV. XXVI. 17 à 28, - Que le lieu où était l'Arche fut nommé le Saint des Saints, - Exod. XXVI. 33. - Que tout le Peuple d'Israël campait en ordre selon les Tribus autour du Tabernacle, et partait en ordre derrière lui, - Nomb. II. - Qu'alors sur le Tabernacle il y avait une Nuée pendant le jour, et une colonne de feu pendant la nuit, - Exod. XL. 38. Nomb. IX. 15, 16 jusqu'à la fin. XIV. 14. Deuté. I. 33. - Que Jéhovah parlait avec Moïse au-dessus de l'Arche entre les Chérubins, - Exod. XXV. 22. Nomb. VII. 89. - Que l'Arche, à cause de la Loi en elle, fut appelée JÉHOVAH-LA ; car Moïse disait quand l'Arche partait: LÈVE-TOI, JÉHOVAH! et quand elle se reposait: REVIENS, JÉHOVAH ! - Nomb. X. 35, 36. II Sam. VI. 2. Ps. CXXXII. 7, 8. - Qu'il n'était permis à Aharon, à cause de la Sainteté de cette Loi, d'entrer en dedans du voile qu'avec des sacrifices et du parfum, - Lévit. XVI. 2 à 14 et suiv. - Que par la présence de la Puissance du Seigneur dans la Loi, qui était dans l'Arche, les Eaux du Jourdain furent séparées, et tant que l'Arche resta au milieu du fleuve, le peuple le passa à pied sec, - Jos. III. 1 à 17. VI. 5 à 20. - Que les murs de Jéricho s'écroulèrent pendant que l'Arche en faisait le tour, - Jos. VI. 1 à 20. - Que Dagon, le Dieu des Philistins, tomba par terre devant l'Arche, et fut ensuite trouvé étendu à la porte du temple, la tête séparée du corps et les mains coupées. - I Sam. V. - Que plusieurs milliers de Bethschémites furent frappés à cause de l'Arche, - I Sam. V et VI. - Que Uzah mourut parce qu'il avait touché l'Arche, - II Sam. VI. 7. - Que l'Arche fut introduite par David dans Sion avec des sacrifices et des chants d'allégresse, - II Sam. VI. à 16. - Que l'Arche fut introduite par Salomon dans le Temple de Jérusalem, dont elle formait le sanctuaire, - I Rois. VI. 19 et. suiv. VIII 3 à 9.*

285. Comme il y a par cette Loi conjonction du Seigneur avec l'homme, et de l'homme avec le Seigneur, elle est nommée ALLIANCE et TÉMOIGNAGE; Alliance, parce qu'elle conjoint, et Témoignage parce qu'elle confirme les conventions de l'Alliance ; car, dans la Parole, l'Alliance signifie la conjonction, et le Témoignage signifie la confirmation et l'attestation des conventions de l'alliance. C'est pour cela qu'il y avait deux Tables, l'une pour Dieu, et l'autre pour l'homme ; la conjonction est faite par le Seigneur, mais seulement lorsque l'homme fait ce qui a été écrit dans sa Table ; car continuellement le Seigneur est présent et veut entrer, mais l'homme, d'après la liberté

qui lui vient du Seigneur, doit ouvrir ; en effet, le Seigneur dit-. « *Voici, je me tiens à la porte et je frappe, si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui, et je souperai avec lui et lui avec Moi.* » - Apoc, III, 20. - Que les Tables de pierre, sur lesquelles la Loi était gravée, aient été appelées TABLES DE L'ALLIANCE, et que l'Arche à cause de ces Tables ait été nommée ARCHE D'ALLIANCE, et la Loi elle-même l'ALLIANCE, on le voit, - Nomb. X, 33. Deuté. IV. 13, 23. V. 2. 3. IX. 9. Jos, III. 11. I Rois. VIII. 19, 21. Apoc. XI. 19, et ailleurs. - Comme l'Alliance signifie la conjonction, c'est pour cela qu'il est dit du Seigneur qu'Il *sera pour l'ALLIANCE du peuple*, - Ésaïe, XLII. 6. XLIX, 8 ; - et qu'il est appelé l'ANGE DE L'ALLIANCE, - Malach. III. 1 ; -- et que son sang est nommé le SANG DE L'ALLIANCE, - Matth. XXVI. 28, Zach. IX. 11. Exod. XXIV, 4 à 10 ; - c'est aussi pour cela que la Parole est appelée l'ALLIANCE ANCIENNE et l'ALLIANCE NOUVELLE : en effet, les Alliances se font en vue d'amour, d'amitié, de consociation et de conjonction.

286. S'il y avait tant de Sainteté et tant de Puissance dans cette Loi, c'est parce qu'elle était le complexe de toutes les choses de religion, car elle avait été gravée sur deux Tables, dont l'une contient dans le complexe toutes les choses qui regardent Dieu, et l'autre contient dans le complexe toutes celles qui regardent l'homme ; c'est pour cette raison que les Préceptes de cette Loi sont nommés les DIX PAROLES, - Exod. XXXIV. 28. Deuté. IV. 13. X. 4 ; - ils ont été nommés ainsi, parce que Dix signifie toutes choses, et que les Paroles signifient les Vrais ; en effet, il y avait plus de dix paroles. Que Dix signifie toutes choses, et que les Dîmes aient été instituées à cause de cette signification, on le voit dans l'APOCALYPSE RÉVÉLÉE, N° 101 ; et que cette Loi soit le complexe de toutes les choses de Religion, on le verra dans ce qui suit.

*Le Décalogue dans le Sens de la lettre contient les Préceptes communs de Doctrine et de Vie, et dans le Sens Spirituel et le Sens Céleste il contient universellement tous les Préceptes.*

287. On sait que le Décalogue dans la Parole est par excellence appelée la Loi, parce qu'il contient toutes les choses qui sont de Doctrine et de Vie, car il contient non-seulement tout ce qui regarde Dieu, mais encore tout ce qui regarde l'homme, c'est pourquoi cette Loi a été gravée sur deux Tables, dont l'une traite de Dieu, et l'autre de l'homme. On sait aussi que toutes les choses de Doctrine et de Vie se réfèrent à l'amour envers Dieu, et à l'amour à l'égard du prochain ; tout ce qui concerne ces deux amours est contenu dans le Décalogue : que toute la Parole n'enseigne pas autre chose, on le voit d'après ces expressions du Seigneur : « *JÉSUS dit: Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, et de toute ton âme, et de tout ton mental: et ton prochain comme toi-même; de ces deux commandements la Loi et les Prophètes dépendent.* - Matth. XXII. 35, 36, 37. - La Loi et les Prophètes signifient toute la Parole. Et de plus : « *Un Docteur de la loi, pour tenter Jésus, lui dit: Maître, que ferai-je pour avoir la vie éternelle en héritage ? Et JÉSUS lui dit : Dans la Loi qu'y a-t-il d'écrit? comment lis-tu ? Et celui-ci, répondant, dit : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, et de toute ton âme, et de toute ta force, et de tout ton mental et ton prochain comme toi-même. Et Jésus dit: FAIS CELA, ET TU VIVRAS.* » - Luc, X. 25 à 28. - Maintenant, puisque l'Amour envers Dieu et l'Amour à l'égard du prochain sont toutes les choses de la Parole, et que le Décalogue dans la Première Table contient en sommaire toutes les choses de l'amour envers Dieu, et dans la Seconde Table toutes celles de l'amour à l'égard du prochain, il s'ensuit que le Décalogue contient toutes les choses qui sont de Doctrine et de Vie. Par l'inspection des deux Tables, il est évident qu'elles ont été conjointes, de manière que Dieu d'après sa Table regarde l'homme, et que réciproquement l'homme d'après la sienne regarde Dieu, et qu'ainsi il y a un Aspect réciproque, qui est tel, que de la part de Dieu il arrive toujours qu'il regarde l'homme, et opère les choses qui concernent son salut, et que si l'homme reçoit et fait ce qui est dans sa Table, il s'opère une conjonction réciproque ; et alors elle a lieu selon les paroles du Seigneur au Docteur de la loi : *Fais cela, et tu vivras.*

288. Dans la Parole, la Loi est très-souvent nommée ; et il va être dit ce qui est entendu par

elle dans le Sens strict, ce qui est entendu par elle dans un Sens plus large, et ce qui est entendu dans le Sans le plus large : Dans le Sens strict par la Loi est entendu le Décalogue ; dans un Sens plus large sont entendus les statuts donnés par Moïse aux fils d'Israël, et dans le Sens le plus large est entendue toute la Parole. QUE PAR LA LOI DANS LE SENS STRICT SOIT ENTENDU LE DÉCALOGUE, cela est notoire. QUE PAR LA LOI DANS UN SENS PLUS LARGE SOIENT ENTENDUS LES STATUTS DONNÉS PAR MOÏSE AUX FILS D'ISRAËL, on le voit d'après chacun des statuts dans le Pentateuque, en ce qu'ils sont appelés Loi, par exemple : *Voici la Loi du sacrifice*, - Lévit. VII. 1. - *Voici la Loi du sacrifice des pacifiques*, - Lévit. VII. 7. 11. - *Voici la Loi de la Minchah*, - Lévit. VI. 7 et suiv. - *Voici la Loi pour l'Holocauste, pour la Minchah, pour les sacrifices du péché et du délit, pour les Implétions*, - Lévit. VII. 37. - *Voici la Loi de la bête et de l'oiseau*, - Lévit. XI. 46. et suiv. - *Voici la Loi de celle qui enfante pour un fils et pour une fille*, - Lévit. XII. 7. - *Voici la Loi de la lèpre*, - Lévit. XIII. 59. XIV. 2, 32, 54, 57. - *Voici la Loi de celui qui est affecté du flux*, - Lévit. XV. 32. - *Voici la Loi de la Jalousie*, - Nomb. V. 29, 30. - *Voici la Loi du Naziréen*, - Nomb. VI. 13, 21. - *Voici la Loi de la Purification*, - Nomb. XIX, 14. - *Voici la Loi sur la vache rousse*, - Nomb. XIX, 2. - *La Loi pour le Roi*, - Deuté. XVII, 15 à 19. - Bien plus, *tout le Livre de Moïse est appelé la Loi*, - Deuté. XXXI. 9, 11, 12, 26. - En outre aussi dans le Nouveau Testament, comme Luc, II. 22. XXIV. 44. Jean, I. 46. VII. 22, 23, VIII. 5, et ailleurs. Que ces statuts aient été entendus par les Œuvres de la Loi par Paul, lorsqu'il dit *que l'homme est justifié par la Foi sans les Œuvres de la loi*, - Rom. III. 28, - cela est bien évident d'après ce qui est à la suite, puis d'après ses paroles à Pierre, auquel il reprochait de judaïser, lorsque trois fois, dans un seul Verset, il dit *que personne n'est justifié par les Œuvres de la loi*, - Gal. II. 14, 15, 16. - QUE PAR LA LOI DANS LE SENS LE PLUS LARGE SOIT ENTENDUE TOUTE LA PAROLE, cela est évident d'après ces passages : « *Jésus dit : N'est-il pas écrit dans VOTRE LOI? Moi j'ai dit: Des Dieux vous êtes.* » - Jean, X. 34 ; - cela est écrit dans le Psaume LXXXII, Vers. 6 - *La foule répondit : Nous avons appris par la LOI que le Christ demeure éternellement.* » - Jean, XII. 34 ; - cela est écrit dans les Psaumes LXXXIX. 30, et XC. 4. ; et dans Daniel, VII. 14. - « *Afin que fût accomplie la Parole écrite dans LEUR LOI: Ils M'ont haï sans cause.* » - Jean, XV. 25 ; - cela est écrit dans le Psaume XXXV. Vers. 19. - « *Les Pharisiens dirent : Est-ce que quelqu'un des Princes a cru en Lui, mais cette foule qui ne tonnait point la LOI.* » - Jean, VII. 48, 49. - « *Il est plus facile que le Ciel et la Terre passent, qu'il ne l'est que DE LA LOI UN SEUL ACCENT TOMBE.* » - Luc, XVI, 17 ; - là, par la Loi, il est entendu ton te l'Écriture Sainte : et, de plus, en mille passages dans David.

289. Si le Décalogue dans le Sens spirituel et dans le Sens céleste contient universellement tous les Préceptes de Doctrine et de Vie, ainsi toutes les choses de Foi et de Charité, c'est parce que la Parole, dans le sens de la lettre, dans toutes et dans chacune de ses parties, ou dans le commun et dans toute partie, cache deux Sens intérieurs, l'un qui est appelé spirituel, l'autre qui est appelé céleste, et que dans ces sens il y a la Divine Vérité dans sa lumière, et la Divine Bonté dans sa chaleur : maintenant, comme telle est la Parole dans le commun et dans toute partie, il est nécessaire que les dix Préceptes du Décalogue soient expliqués selon ces trois Sens, qui sont appelés Naturel, Spirituel, Céleste. Que telle soit la Parole, on peut le voir d'après ce qui a été démontré dans le Chapitre sur l'ÉCRITURE SAINTE ou la PAROLE, ci-dessus, N° 193 à 208.

290. Personne, à moins de savoir qu'elle est la Parole, ne peut concevoir par aucune idée que dans chacune de ses parties il y a l'infinité, c'est-à-dire qu'elle contient des choses innombrables que les Anges ne peuvent pas même épuiser ; chaque mot y peut être comparé à une semence qui, au moyen de l'humus, peut devenir un grand arbre, et produire en abondance des semences, d'où proviennent de nouveau des arbres semblables, qui ensemble font un jardin, et d'après les semences de celui-ci font de nouveau des jardins, et ainsi à l'infini ; telle est la Parole du Seigneur dans chacune de ses parties, et tel est principalement le Décalogue, car par cela qu'il enseigne l'amour envers Dieu, et l'amour à l'égard du prochain, il est le bref complexe de toute la Parole. Que telle soit la Parole, c'est ce que le Seigneur enseigne aussi par cette comparaison « *Semblable est le Royaume de Dieu à un grain de moutarde, qu'un homme ayant reçu sema dans son champ: plus petit il est que toutes les semences, mais quand il a crû, plus grand que les légumes il est, et il*

*devient arbre, tellement que viennent les oiseaux du ciel, et ils font leurs nids dans ses branches.* » - Matth. XIII. 31, 32. Marc. IV. 31, 32. Luc, XIII. 18, 19. cfr. aussi Ézécl. XVII. 2 à 8. - Qu'il y ait une telle infinité de semences spirituelles ou de vérités dans la Parole, on peut le voir d'après la Sagesse Angélique, qui procède toute de la Parole; elle augmente éternellement chez les Anges, et plus ceux-ci sont sages, plus ils voient clairement que la Sagesse est sans fin ; et ils perçoivent qu'ils ne sont eux-mêmes qu'à l'entrée, et qu'ils ne peuvent quant à la plus petite chose atteindre la Sagesse Divine de Seigneur, qu'ils nomment un Abîme. Maintenant, comme la Parole émane de cet Abîme, puisqu'elle vient du Seigneur, il est évident que dans toutes ses parties il y a une sorte d'Infinité.

#### PREMIER PRÉCEPTÉ.

*Il n'y aura point d'autre Dieu devant mes faces,*

291. Ce sont là les paroles du Premier Précepté, - Exod. XX. 3. Deuté. V. 7. - par lesquelles, dans le SENS NATUREL, qui est le sens de la lettre, il est entendu, en premier lieu, qu'il ne faut point adorer d'Idoles, car il est ajouté : « *Tu ne te feras point d'Image taillée, ni aucune Ressemblance de ce qui (est) dans les Cieux en haut, ni de ce qui (est) en la Terre en bas, ni de ce qui (est) dans les Eaux au-dessous de la terre : tu ne te prosterner point devant elles, et tu ne les serviras point, car Moi (je suis) JÉHOVAH TON DIEU, DIEU JALOUX.* » - Exod. XX. 3, 4, 5, 6. - Que par ce Précepté il soit entendu, en premier lieu, qu'il ne faut point adorer d'Idoles, c'est parce qu'avant ce temps, et après jusqu'à l'avènement du Seigneur, il y eut dans une grande partie de l'Asie un Culte idolâtrique ; ce culte provenait de ce que toutes les Églises avant le Seigneur étaient représentatives et typiques, et que les types et les représentations étaient tels, que les Divins étaient présentés sous diverses Ressemblances et diverses Sculptures, que le Vulgaire, lorsque les significations en furent oblitérées, commença à adorer comme des dieux. Que la Nation Israélite ait été aussi dans un tel culte, lorsqu'elle était en Égypte, on peut le voir d'après le Veau d'or, qu'elle adora dans le désert à la place de Jéhovah ; et que, dans la suite, elle ne se soit pas détournée de ce Culte, on le voit par un grand nombre de passages dans la Parole tant Historique que Prophétique.

292. Par ce Précepté : *Il n'y aura point d'autre Dieu devant mes faces*, dans le Sens naturel, il est aussi entendu, qu'aucun Homme défunt ou vivant ne doit être adoré comme Dieu, ce qui avait aussi été fait dans le Monde Asiatique et dans divers lieux à l'entour; plusieurs dieux des Nations n'étaient point autres, comme Baal, Astaroth, Chémos, Mikom, Béalzéhub ; et, à Athènes et à Rome, Saturne, Jupiter, Neptune, Pluton, Apollon, Pallas, etc., dont quelques-uns furent adorés d'abord comme Saints, puis comme Dées (Numina), et enfin comme Dieux. Qu'on ait aussi adoré comme dieux des Hommes vivants, on le voit par cet Edit de Darius le Mède, que personne durant trente jours ne devait rien demander à Dieu, mais au Roi seul, sous peine d'être jeté dans la fosse aux lions, - Dan. VI. 8 à 29.

293. Dans le Sens naturel, qui est le Sens de la lettre, par ce précepté il est encore entendu que personne, excepté Dieu, et que rien, excepté ce qui procède de Dieu, ne doit être aimé par-dessus toutes choses, ce qui est aussi selon les paroles du Seigneur, - Matth. XXII. 35 à 37. Luc, X. 25 à 28 ; - car la personne qui est aimée, et ce qui est aimé par-dessus toutes choses, sont l'une et l'autre un Dieu et un Divin pour celui qui aime ; ainsi celui qui s'aime, ou aime le Monde par-dessus toutes choses, fait son Dieu de Lui-Même ou du Monde; c'est pour cela que de tels hommes ne reconnaissent de cœur aucun Dieu ; aussi ont-ils été conjoints à leurs semblables dans l'Enfer, où ont été rassemblés tous ceux qui se sont aimés et ont aimé le monde par-dessus toutes choses.

294. Le SENS SPIRITUEL de ce Précepté est, qu'on ne doit adorer d'autre Dieu que le Seigneur JÉSUS-CHRIST, parce que Lui-Même est Jéhovah, qui est venu dans le Monde, et a fait la Rédemption sans laquelle n'aurait pu être sauvé aucun homme, ni aucun Ange. Qu'excepté Lui, il n'y ait point d'autre Dieu, on le voit par ces passages dans la Parole : « *Il sera dit en ce jour-là : Voici, notre Dieu Celui-ci, que nous avons attendu pour qu'il nous délivre; Celui-ci, Jéhovah, que*

nous avons attendu ; bondissons et réjouissons-nous dans son Salut. » - Ésaïe, XXV. 9. - « Une voix de qui crie dans le désert: Préparez le chemin à Jéhovah, aplanissez dans la solitude un sentier à notre Dieu; parce que sera révélée la Gloire de Jéhovah, et ils (la) verront, toute chair ensemble. Voici, le Seigneur Jéhovah en fort vient; comme un Pasteur son troupeau il paîtra. » - Ésaïe, XL, 3, 5, 10, 11. - « Seulement en Toi (est) Dieu, il n'y a point d'autre Dieu; certes Toi, (tu es) un Dieu caché, le Dieu d'Israël, SAUVEUR. » - Ésaïe, XLV. 14, 15. - « Ne suis-je pas Jéhovih ? et y a-t-il d'autre Dieu que Moi, d'autre Dieu juste et SAUVEUR que Moi ? » - Ésaïe, XLV. 21, 22. - « Je suis Jéhovah, et il n'est point d'autre SAUVEUR que Moi. » - Ésaïe, XLIII. 11. Hos. XIII. 4. - « Afin que sache toute chair que Moi (je suis) Jéhovah ton SAUVEUR ET TON RÉDEMPTEUR. - Ésaïe, XLIX. 26. LX. 16. - « Quant à NOTRE RÉDEMPTEUR, Jéhovah Sébaoth (est) son nom. » - Ésaïe, XLVII. 4. Jérém. L. 34. - « Jéhovah mon Rocher et MON RÉDEMPTEUR. » - PS. XIX. 15. « Ainsi a dit Jéhovah ton RÉDEMPTEUR, le saint d'Israël; Moi (je suis) Jéhovah ton Dieu. » - Ésaïe, XLVIII. 17. XLIII, 14. XLIX. 7. «Ainsi a dit Jéhovah TON RÉDEMPTEUR. Moi Jéhovah je fais toutes choses, et seul par Moi-Même. » - Ésaïe, XLIV. 24. - « Ainsi a dit Jéhovah, le Roi d'Israël, et SON RÉDEMPTEUR. Jéhovah Sébaoth : Moi le Premier et le Dernier, et excepté Moi point de Dieu. » - Ésaïe, XLIV. 6. - «Jéhovah Sébaoth (est) son Nom, et TON RÉDEMPTEUR, le Saint d'Israël, Dieu de la terre sera appelé. » - Ésaïe, LIV. 5. - « Abraham ne nous connaît pas, et Israël ne nous reconnaît pas ; Toi, Jéhovah, notre père, notre RÉDEMPTEUR, dès le siècle (c'est) ton nom. » - Ésaïe, LXIII. 16 - « Un Enfant nous est né, un Fils nous a été donné, dont le nom est: Admirable, Conseiller, Dieu, Héros, PÈRE D'ÉTERNITÉ, prince de paix. » - Ésaïe, IX. 5. « Voici, les jours viendront que je susciterai à David un Germe juste, qui règnera Roi, et voici son nom : JÉHOVAH NOTRE JUSTICE. » - Jérém. XXIII. 5, 6. XXXIII. 15, 16, - « Philippe dit à Jésus : Montre-nous le Père. Jésus lui dit Qui Me voit, voit le Père; ne crois-tu pas que Moi (je suis) dans le Père, et que le Père (est) en Moi. » - Jean, XIV. 8, 9, 10. - « En Jésus-Christ toute la plénitude de la Divinité habite corporellement. » - Coloss, II. 9. - « Nous sommes dans la Vérité en Jésus-Christ ; Lui est le Vrai Dieu et la Vie éternelle; mes petits enfants, gardez-vous des idoles. » - I Jean, V. 20, 21. - D'après ces passages, il est bien évident que le Seigneur notre Sauveur est Jéhovah Lui-Même, qui est à la fois Créateur, Rédempteur et Régénérateur. Tel est le Sens spirituel de ce Précepte.

295. LE SENS CÉLESTE DE CE PRÉCEPTÉ EST, que Jéhovah le Seigneur est Infini, Immense et Éternel; qu'il est Tout-Puissant, Tout Sachant, et Tout-Présent; qu'il est le Premier et le Dernier, le Commencement et la Fin. Qui Était, Est et Sera ; qu'il est l'Amour même et la Sagesse même, ou le Bien même et le Vrai même, par conséquent la Vie même ; ainsi l'Unique de qui toutes choses procèdent.

296. Tous ceux qui reconnaissent et adorent un autre Dieu que le Seigneur Sauveur Jésus-Christ, lequel est Lui-Même Jéhovah Dieu dans une forme Humaine, pèchent contre ce Premier Précepte; pareillement aussi ceux qui se persuadent qu'il y a Trois Personnes Divines, de toute éternité existant en actualité ; ceux-ci, selon qu'ils se confirment dans cette erreur, deviennent de plus en plus naturels et corporels, et alors ils ne peuvent saisir intérieurement aucun Divin Vrai, et s'ils en entendent et en reçoivent quelqu'un, ils le souillent et l'enveloppent d'illusions; c'est pourquoi ils peuvent être comparés à ceux qui habitent le rez-de-chaussée ou les caves d'une maison, et qui par conséquent n'entendent rien de ce que ceux qui sont au second et au troisième étage disent entre eux, parce que les plafonds qui sont au-dessus de leur tête empêchent que le son ne pénètre : le Mental humain est comme une Maison à trois étages; dans l'étage le plus bas sont ceux qui se sont confirmés pour trois Dieux de toute éternité ; dans le second et le troisième sont ceux qui reconnaissent et croient un seul Dieu sous une forme Humaine visible, et que le Seigneur Dieu Sauveur est ce Dieu: l'homme sensuel et corporel, étant purement naturel, est, considéré en lui-même, tout à fait animal, et il ne diffère de la brute que parce qu'il peut parler et raisonner ; c'est pourquoi il est comme s'il passait sa vie dans une Ménagerie, où sont des bêtes féroces de tout genre ; et là, tantôt il fait le lion, tantôt l'ours, tantôt le tigre, le léopard ou le loup ; et même il peut aussi faire la brebis, mais alors il rit en son cœur. L'homme purement naturel ne pense aux Divins vrais

que d'après les mondains, ainsi d'après les illusions des sens, car il ne peut pas élever son mental au-dessus de ces illusions ; c'est pourquoi la Doctrine de sa foi peut être comparée à une bouillie de paille hachée qu'il mange comme un mets succulent; ou à ce qui a été commandé au Prophète Ézéchiël, savoir, de mêler du froment, de l'orge, des fèves, des lentilles et de l'épeautre, avec de l'excrément d'homme ou de bœuf, et de s'en faire du pain et des gâteaux, et ainsi de représenter l'Église, telle qu'elle était chez la Nation Israélite, - Chap. IV. 9 et suiv. ; - semblable est la Doctrine de l'Église, qui a été fondée et bâtie sur trois Personnes Divines de toute éternité, dont chacune en particulier est Dieu : qui est-ce qui ne verrait pas l'énormité de cette foi, si elle se présentait telle qu'elle est en elle-même, peinte sur un tableau devant les yeux, par exemple, si les trois se tenaient en ordre près l'un de l'autre, le Premier ayant pour insignes un sceptre et une couronne, le Second tenant dans sa main droite un Livre, qui est la Parole, et dans sa main gauche une Croix d'or couverte de sang, et le Troisième décoré d'ailes se tenant sur un pied, prêt à voler et à agir, au-dessus desquels on aurait écrit : CES TROIS PERSONNES, TOUT AUTANT DE DIEUX, SONT UN SEUL DIEU ? Quel est le sage qui, en voyant ce Tableau, ne dirait pas en lui-même : Oh! quelle fantaisie ! Mais une seule Personne Divine avec des rayons de lumière céleste autour de la tête, et portant cette inscription : VOILÀ NOTRE DIEU, A LA FOIS CRÉATEUR, RÉDEMPTEUR ET RÉGÉNÉRATEUR, PAR CONSÉQUENT SAUVEUR ; ce sage ne baiserait-il pas ce Tableau, ne le porterait-il pas dans sa maison, et par son aspect ne répandrait-il pas la joie dans son cœur et dans les cœurs de son épouse, de ses enfants et de ses domestiques?

#### SECOND PRÉCEPTÉ.

*Tu ne prendras point le Nom de Jéhovah ton Dieu en vain, car pour innocent ne tiendra point Jéhovah celui qui aura pris son Nom en vain.*

297. Dans le SENS NATUREL, qui est le sens de la lettre, par prendre le Nom de Jéhovah-Dieu en vain, il est entendu le Nom lui-même, et l'abus de ce Nom dans divers entretiens, principalement dans des discours faux ou des mensonges, puis dans des serments sans cause et pour un but de disculpation avec des intentions mauvaises, serments qui sont des exécutions, et dans des prestiges et des enchantements. Mais jurer par Dieu et par la Sainteté de Dieu, par la Parole et par l'Évangile, dans les Couronnements, dans les Inaugurations au Sacerdoce, dans les Initiations de fidélité, ce n'est point prendre le Nom de Dieu en vain, à moins que celui qui jure ne rejette ensuite ses promesses comme vaines. Le Nom de Dieu, parce qu'il est le Saint même, doit être sans cesse employé dans les choses Saintes qui appartiennent à l'Église, par exemple, dans les prières, les Psaumes, et dans tout culte, et aussi dans les Prédications et dans les Écrits sur les choses Ecclésiastiques ; la raison de cela, c'est que Dieu est dans tout ce qui concerne la Religion, et quand il est convenablement invoqué, par son Nom il est présent, et il entend c'est en cela que le Nom de Dieu est sanctifié. Que le Nom de Jéhovah Dieu soit Saint en soi-même, on le voit par ce Nom même, en ce que les Juifs, après leur premier temps, n'ont pas osé et n'osent pas encore dire Jéhovah, et que par égard pour eux les Évangélistes et les Apôtres ne l'ont pas voulu non plus, c'est pourquoi au lieu de Jéhovah ils ont dit le Seigneur, comme on le voit par les divers passages de l'Ancien Testament transportés dans le Nouveau, où il est dit SEIGNEUR au lieu de JÉHOVAH, par exemple, Matth. XXII, 35. Luc, X. 27, cfr. avec Deuté. VI. 5, et ailleurs. Que le Nom de Jésus soit pareillement Saint, cela est notoire d'après cette déclaration d'un Apôtre, qu'à ce Nom fléchissent et doivent fléchir les genoux dans les Cieux et dans les Terres ; et en outre d'après ce fait, qu'il ne peut être prononcé par aucun diable dans l'Enfer. Il y a plusieurs Noms de Dieu qu'il ne faut pas prendre en vain, tels sont : Jéhovah, Jéhovah-Dieu, Jéhovah-Sébaoth, le Saint d'Israël, Jésus et Christ, l'Esprit Saint.

298. DANS LE SENS SPIRITUEL, par le Nom de Dieu est entendu tout ce que l'Église enseigne d'après la Parole, et par quoi le Seigneur est invoqué et adoré; tout cela est le Nom de Dieu dans le complexe ; c'est pourquoi par prendre le nom de Dieu en vain, il est entendu prendre de là

quelque, chose dans des discours frivoles, des discours faux, des mensonges, des exécutions, des prestiges et des enchantements, car cela aussi est outrager et blasphémer Dieu, par conséquent son Nom. Que la Parole et ce qui de là appartient à l'Église, et ainsi tout culte, soit le Nom de Dieu, on peut le voir par ces passages *Depuis le lever du soleil sera invoqué mon Nom.* » - Ésaïe, XXVI. 8. 13. - « *Depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, grand (sera) mon nom parmi les Nations, et en tous lieux du parfum (sera) offert en mon Nom. Vous, vous profanez mon Nom quand vous dites : La Table de Jéhovah a été souillée; et vous soufflez sur mon Nom, quand vous amenez ce qui est volé, boiteux ou malade.* » - Malac. I. 11, 12, 43. - « *Tous les peuples marchent, chacun au nom de son Dieu, et nous, nous marcherons au nom de Jéhovah notre Dieu.* » - Mich. IV. 5. - « *On adorera Jéhovah dans un seul lieu, où il placera son Nom.* » - Deuté. XII. 5, 11, 13, 14, 18. XVI. 2, 6, 11, 15, 16. - c'est-à-dire, où il placera son culte. « *Jésus dit : Où sont deux ou trois assemblés en mon Nom, là je suis au milieu d'eux.* » - Matth. XVIII. 20. - « *A tous ceux qui L'ont reçu, il leur a donné pouvoir d'être fils de Dieu, à ceux qui croient en son Nom.* » - Jean, I. 12. - « *Celui qui ne croit pas a déjà été jugé, parce qu'il n'a pas cru au Nom de l'Unique-Engendré Fils de Dieu.* » - Jean, III. 18. - « *Ceux qui croient auront la vie en son Nom.* » - Jean, XX. 31. - *Jésus dit: J'ai manifesté ton Nom, aux hommes, et je leur ai /ait connaître ton Nom.* » - Jean, XVII. 26. « *Le Seigneur dit : Tu as quelque peu de Noms dans Sardes.* » - Apoc. III. 4. - et en outre dans beaucoup d'autres endroits, où, comme dans les passages précédents, par le Nom de Dieu est entendu le Divin qui procède de Dieu, et par lequel il est adoré. Par le Nom de JÉSUS-CHRIST est entendu le tout de la Rédemption, et le tout de la Doctrine, et ainsi le tout de la salvation ; par Jésus, le tout de la salvation par la Rédemption ; et par Christ, le tout de la salvation par Sa Doctrine.

299. DANS LE SENS CÉLESTE, par prendre le nom de Dieu en vain est entendu ce que le Seigneur a dit aux Pharisiens: « *Tout péché et blasphème sera remis à l'homme, mais de l'esprit le blasphème ne sera point remis.* » - Matth. XII. 31, 32 ; - par le blasphème de l'esprit est entendu le blasphème contre la Divinité de l'Humain du Seigneur, et contre la Sainteté de la Parole. Que dans le Sens Céleste ou Suprême le Divin Humain du Seigneur soit entendu par le Nom de Jéhovah-Dieu, on le voit par ces passages : « *Jésus dit : PÈRE, GLORIFIE TON NOM ; et il sortit une voix du Ciel, disant : Et je l'ai glorifié, et de nouveau je le glorifierai.* » - Jean, XII. 28. - « *Tout ce que vous demanderez en mon Nom je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils; Si quelque chose vous demandez en mon Nom, Moi je (le) ferai.* » - Jean, XIV. 13, 14. - Dans l'Oraison Dominicale, par *soit sanctifié ton Nom!* il n'est pas non plus signifié autre chose dans le Sens Céleste ; pareillement par le Nom, - Exod. XXIII. 21. Ésaïe, LXIII. 16. - Comme le blasphème de l'Esprit n'est point remis à l'homme selon les paroles, dans Matthieu, XII. 31, 32, et que c'est là ce qui est entendu dans le Sens Céleste, c'est pour cela qu'à ce Précepte il est ajouté : « *Car pour innocent ne tiendra point Jéhovah celui qui aura pris son Nom en vain.* »

300. Que par le Nom d'une personne il soit entendu non-seulement son nom, mais aussi toute sa qualité (*quale*), cela est évident par les noms dans le Monde spirituel; là, aucun homme ne retient le nom qu'il a reçu au baptême ni celui de son père ou nom de famille, dans le Monde, mais chacun y est nommé selon son *quale* (ou selon ce qu'il est) ; ainsi les Anges sont appelés selon leur vie morale et spirituelle ; ce sont aussi eux qui sont entendus par ces paroles du Seigneur: « *Jésus dit: Moi je suis le bon Pasteur; les brebis sa voix entendent; et ses propres brebis il appelle par leur Nom, et il les mène dehors.* » - Jean, X. 3 ; - et pareillement par celles-ci : *Tu as quelque peu de Noms dans Sardes, qui n'ont point souillé leurs vêtements. Celui qui vaincra, j'écrirai sur lui le Nom de la ville, la nouvelle Jérusalem, et mon Nom nouveau.* » - Apoc. III. 4, 12. - Gabriel et Michel ne sont pas les noms de deux Personnes dans le Ciel, mais par ces noms sont entendus tous ceux qui, dans le Ciel, sont dans la sagesse concernant le Seigneur et L'adorent. De même dans la Parole, par les Noms de Personnes et de lieux il est entendu, non des Personnes ni des lieux, mais des choses de l'Église. Dans le Monde naturel, par le Nom il n'est pas non plus entendu le Nom seul, mais il est en même temps entendu le *quale* de la personne (ou ce qu'elle est), parce que ce *quale* est attaché à son nom, car dans le langage ordinaire on dit d'un homme, qu'il fait telle chose pour son Nom, ou pour la réputation de son Nom ; et d'un autre, qu'il a un grand Nom, ce qui signifie qu'il est

célèbre par les choses qui sont en lui, par exemple, par le génie, l'érudition, le mérite, etc. Qui ne sait que celui qui injurie et calomnie une personne quant au Nom, blâme et calomnie aussi les actes de la vie de cette personne ? Les actes et le nom sont conjoints dans l'idée, de là périclète la réputation de son Nom. De même celui qui prononce avec ignominie le Nom d'un Roi, d'un Prince, d'un Magnat, couvre aussi d'opprobre leur Majesté et leur Dignité ; pareillement celui qui prononce d'un ton de mépris le Nom d'un homme méprise en même temps les actions de la vie de cet homme ; il en est de même de toute Personne, dont il n'est pas permis, selon les lois de tous les Royaumes, d'attaquer ni d'injurier le Nom, c'est-à-dire, la qualité et par conséquent la réputation.

### TROISIÈME PRÉCEPTÉ.

*Souviens-toi du Jour du Sabbath, pour le sanctifier; six jours tu travailleras, et tu feras toute ton œuvre; mais, le septième jour, Sabbath à Jéhovah ton Dieu.*

301. Que ce soit là le Troisième Précepté, on le voit, - Exod. XX. 8, 9, 10, et Deuté. V. 12, 13 ; - par ce Précepté, dans le SENS NATUREL, qui est le sens de la lettre, il est entendu qu'il y a six jours pour l'homme et pour ses travaux, et que le Septième est pour le Seigneur, et pour le repos de l'homme d'après le Seigneur ; Sabbath dans la Langue originale signifie Repos. Le Sabbath chez les fils d'Israël était la Sainteté des saintetés, parce qu'il représentait le Seigneur ; les six jours représentaient ses travaux et ses combats contre les Enfers, et le septième sa Victoire sur eux, et ainsi le Repos ; et comme ce jour était représentatif de la fin de toute la Rédemption opérée par le Seigneur, c'est pour cela qu'il était la Sainteté même. Mais quand le Seigneur fut venu dans le Monde, et que par suite ses Représentations eurent cessé, ce Jour devint le jour de l'instruction dans les choses Divines, et par conséquent aussi le jour du repos après les travaux, et de la méditation sur les choses qui appartiennent au salut et à la vie éternelle, comme aussi le jour de l'amour envers le prochain. Qu'il soit devenu le jour de l'instruction dans les choses Divines, on le voit clairement en ce que le Seigneur dans ce Jour enseignait dans le Temple et dans les Synagogues, - Marc, VI. 2. Luc, IV. 16, 31, 32. VI. 6. XIII. 40 ; - et qu'il a dit au paralytique : « *Prends ton lit et marche* » et aux Pharisiens, « *qu'il était permis aux Disciples le jour du Sabbath de prendre des épis et de les manger,* » - Matth. XII, 1 à 9. Marc, II. 23 à 28. Luc, VI. 4 à 6. Jean, V. 9 à 19 ; - par chacune de ces choses, dans le Sens spirituel, il est signifié être instruit dans les doctrinaux : que ce jour soit aussi devenu le jour de l'amour envers le prochain, on le voit d'après ce que le Seigneur fait et enseigné le jour du Sabbath, - Matth. XII. 10 à 14. Marc, III. 1 à 9. Luc, VI, 6 à 12. XIII. 10 à 18, XIV. 1 à 7. Jean, V. 9 à 19. VII. 22, 23. IX, 14, 46 ; - D'après ces passages, et ceux cités ci-dessus, on voit clairement pourquoi le Seigneur a dit qu'il est aussi Seigneur du Sabbath, - Matth. XII. 8. Marc, II. 28. Luc, VI, 5 ; - et puisqu'il a dit cela, il s'ensuit que ce jour a été représentatif du Seigneur.

302. DANS LE SENS SPIRITUEL, ce Précepté signifie la Réformation et la Régénération de l'homme par le Seigneur ; les six jours de travail signifient le combat contre la chair et les convoitises de la chair, et alors en même temps contre les maux et les faux qui chez lui viennent de l'Enfer ; et le Septième jour signifie sa conjonction avec le Seigneur, et par là sa régénération ; que tant que dure ce combat il y ait pour l'homme travail spirituel, mais que lorsque l'homme a été régénéré il y ait pour lui Repos, on le verra d'après ce qui sera dit plus tard dans le Chapitre sur LA RÉFORMATION ET LA RÉGÉNÉRATION, surtout lorsqu'il y sera montré, *I. Que la Régénération se fait comme lorsqu'un homme est conçu, porté dans l'utérus, naît et est élevé. II. Que le premier acte de la nouvelle Génération est appelé Réformation et appartient à l'entendement, et que le second est appelé Régénération et appartient à la volonté et par suite à l'entendement. III. Que l'homme Interne doit d'abord être réformé, et par lui l'homme Externe. IV. Qu'il s'élève alors un combat entre l'homme Interne et l'homme Externe, et que celui qui est vainqueur domine sur l'autre. V. Qu'il y a chez l'homme Régénéré une nouvelle Volonté et un nouvel Entendement,* etc. Si la Réformation et la Régénération de l'homme sont signifiées par ce Précepté dans le Sens spirituel, c'est parce qu'elles, coïncident avec les travaux et les combats du Seigneur contre les Enfers, et avec

sa Victoire sur eux, et alors avec le Repos ; car la manière dont le Seigneur a glorifié son Humain et l'a fait Divin, est aussi celle qu'il emploie pour réformer et régénérer l'homme, et le rendre spirituel ; c'est là ce qui est entendu par SUIVRE LE SEIGNEUR. Que le Seigneur ait eu des Combats, et que ces combats soient appelés Travaux, on le voit dans Ésaïe, Chap. LIII et LXIII ; et que les choses semblables chez les hommes soient appelées Travaux, on le voit dans Ésaïe, LXV. 23, et dans l'Apocalypse, II 2, 3.

303. Dans le SENS CÉLESTE, par ce Précepte il est entendu la conjonction avec le Seigneur, et alors la Paix, parce qu'il y a protection contre l'Enfer ; en effet, Sabbath signifie Repos, et dans ce Sens suprême, Paix ; c'est pourquoi le Seigneur est nommé Prince de paix, et se nomme aussi Paix ; comme on le voit par ces passages : « *Un enfant nous est né, un Fils nous a été donné ; sur son épaule (sera) la Principauté, et l'on appellera son Nom, Admirable, Conseiller, Dieu, Héros, Père d'éternité, PRINCE DE PAIX ; à sa multiplication de Principauté et de PAIX il n'y aura point de fin.* » - Ésaïe, IX. 5, 6. - « *Jésus dit: PAIX je vous laisse, MA PAIX je vous donne.* » - Jean, XIV. 27. - « *Jésus dit: De ces choses je vous ai parlé, afin qu'en Moi PAIX vous AYEZ,* » - Jean, XVI. 33. - « *Qu'ils sont agréables sur les montagnes les pieds du Messager de bonne nouvelle, qui fait entendre la PAIX, qui dit : Il règne ton Dieu.* » - Ésaïe, LII. 7. - « *Jéhovah, rachètera en PAIX mon âme.* » - Ps. LV. 19. - « *L'ŒUVRE DE JÉHOVAH EST LA PAIX ; LE LABEUR DE JUSTICE, LE REPOS, ET LA SÉCURITÉ POUR L'ÉTERNITÉ, AFIN QU'ILS HABITENT DANS UN HABITACLE DE PAIX, ET DANS DES TENTES DE SÉCURITÉ, ET DANS, DES REPOS TRANQUILLES.* » - Ésaïe, XXXII. 17, 18. - « *Jésus dit aux soixante-dix qu'il envoyait: Dans quelque maison que vous entriez, d'abord dites : PAIX A CETTE MAISON ; et s'il y a là un FILS DE PAIX, sur lui reposera votre PAIX.* » -, Luc, X. 5, 6. Matth. X. 12, 13, 14. - « *Jéhovah parlera de PAIX à son peuple; LA JUSTICE ET LA PAIX se baiseron.* » - Ps. LXXXV. 9, 11, - Lorsque le Seigneur Lui-Même apparut aux Disciples, il dit: « *PAIX A VOUS !* » - Jean, XX. 19, 21, 26. - En outre, il s'agit de l'État de Paix dans lequel on viendra par le Seigneur, dans Ésaïe, Chap. LXV et LXVI, et ailleurs ; et dans cet État viendront ceux qui sont reçus dans la Nouvelle Église; qui est instaurée aujourd'hui par le Seigneur. Quant à ce qu'est dans son essence la Paix, dans laquelle sont les anges du ciel, et ceux qui sont dans le Seigneur, on le voit dans le Traité DU CIEL ET DE L'ENFER, N° 284 à 290. D'après ces explications, on voit encore clairement pourquoi le Seigneur se nomme Seigneur du Sabbath, c'est-à-dire, du Repos et de la Paix.

304. La Paix céleste, qui est une protection contre les Enfers, afin que les maux et les faux ne s'en élèvent point et n'envahissent point, peut être comparée à la Paix naturelle sous plusieurs rapports; par exemple, à la Paix après des guerres, quand chacun vit en sécurité à l'égard des ennemis, et en sûreté dans sa ville, dans sa maison, et dans ses domaines et ses jardins ; et, comme dit le prophète, lorsqu'il parle de la Paix céleste naturellement : « *Ils seront assis chacun sous son Cep et sous son figuier, et personne qui les épouvante.* » - Michée, IV. 4. Ésaïe, LXV. 21, 22, 23. - Elle peut aussi être comparée aux délassements de l'esprit (*animus*) et aux repos après de pénibles travaux ; aux consolations des mères après l'enfantement, quand leur amour, nommé storge, manifeste ses plaisirs. Elle peut encore être comparée à la sérénité après les tempêtes, les nuées noires et le tonnerre; et aussi au Printemps après un hiver rude, et alors à l'agrément produit par les nouvelles pousses dans les champs, et par les premières fleurs dans les jardins, les campagnes et les forêts ; et pareillement à l'état des mentals chez ceux qui, après des tempêtes et des dangers sur mer, atteignent le port et mettent les pieds sur la terre désirée.

#### QUATRIÈME PRÉCEPTÉ.

*Honore ton Père et ta Mère, afin que soient prolongés les jours  
sur la terre que Jéhovah ton Dieu te donne.*

305. Ce Précepte se lit ainsi, - Exod. XX. 12, et Deuté. V. 16. - Dans le SENS NATUREL,

qui est le sens de la lettre, par honorer son Père et sa Mère il est entendu honorer ses Parents, leur obéir, s'attacher à eux, et leur rendre grée pour leurs bienfaits, qui consistent en ce qu'ils nourrissent leurs enfants, leur donnent des vêtements, et les introduisent dans le Monde, pour qu'ils y agissent en Personnes civiles et morales ; ils les introduisent aussi dans le Ciel par les préceptes de la religion, ainsi ils pourvoient à leur prospérité temporelle, et aussi à leur félicité éternelle, et ils font tout cela d'après l'amour dans lequel ils sont par le Seigneur, dont ils tiennent la place. Dans un Sens relatif, il est entendu l'honneur que les pupilles doivent à leurs tuteurs, si leurs parents sont morts. Dans un sens plus large, par ce Précepte il est entendu honorer le Roi et les Magistrats, parce qu'ils pourvoient aux besoins de tous dans le commun, comme les Parents dans le particulier. Dans le Sens le plus large, par ce Précepte il est entendu aimer la Patrie, parce qu'elle nourrit et défend les citoyens, aussi le mot Patrie vient-il de Père : mais les honneurs à la Patrie, au Roi et aux Magistrats doivent être rendus par les Parents, et être implantés par eux dans les enfants.

306. Dans le SENS SPITITUEL, par honorer Père et Mère, il est entendu vénérer et aimer Dieu et l'Église ; dans ce sens, par le Père il est entendu Dieu, qui est le Père de tous, et par la Mère, l'Église ; les Enfants et les Anges dans les Cieux ne connaissent pas d'autre Père, ni d'autre Mère, puisqu'ils y sont nés de nouveau du Seigneur par l'Église ; c'est pourquoi le Seigneur dit « *N'appellez personne votre Père sur la terre, car un seul est votre Père, Celui qui est dans les Cieux.* » - Matth. XXIII. 9 ; - ceci a été dit pour les Enfants et pour les Anges dans le Ciel, et non pour les enfants ni pour les hommes sur la terre. Le Seigneur enseigne la même chose dans la prière commune des Églises Chrétiennes, « *Notre Père, qui es dans les Cieux, soit sanctifié ton Nom !* » Si par la Mère, dans le sens spirituel, il est entendu l'Église, c'est parce que, de même qu'une Mère sur la terre nourrit ses enfants d'aliments naturels, de même l'Église les nourrit d'aliments spirituels ; c'est même pour cela que l'Église dans la Parole est souvent appelée Mère, comme dans Hosée : « *Plaidez avec VOTRE MÈRE, elle n'est pas mon épouse, et Moi je ne suis pas son Mari.* » - IL 2, 5. - Dans Ésaïe : « *Où est la lettre de divorce VOTRE MÈRE, que j'ai renvoyée.* » - L. 1. et Ézéchiel, XVI. 45. XIX. 10. - Et dans les Évangélistes : « *Jésus, étendant sa main vers ses Disciples, dit : MA MÈRE et mes frères sont ceux qui entendent la Parole de Dieu et qui la font.* » - Matth. XII. 48. 49. Marc, III. 33, 34, 35. Luc, VIII. 21. Jean, XIX. 25, 26, 27.

307. Dans le SENS CÉLESTE, par le Père il est entendu notre Seigneur Jésus-Christ, et par la Mère la Communion des Saints, par laquelle il est entendu son Église répandue sur tout le Globe. Que le Seigneur soit le Père, on le voit par ces passages : « *Un Enfant nous est né, un Fils nous a été donné, dont le Nom est Dieu, Héros, PÈRE D'ÉTERNITÉ, Prince de paix* » - Ésaïe. IX. 5. - « *Toi, NOTRE PÈRE ; Abraham ne nous connaît pas, et Israël ne nous reconnaît pas ; Toi NOTRE PÈRE, notre Rédempteur, dès le siècle (c'est) ton Nom.* » - Ésaïe LXIII. 16. - « *Philippe dit : Montre-nous le Père. Jésus lui dit : Qui ME VOIT, VOIT LE PÈRE. Comment donc, toi, dis-tu : Montre-nous le Père ? Croyez-Moi, que je suis dans le Père et que le Père est en Moi.* » - Jean, XIV. 7 à 11. XII. 45. - Que dans ce sens par la Mère il soit entendu l'Église du Seigneur, on le voit par ces passages : « *Je vis la Ville, la sainte Jérusalem Nouvelle, parée comme UNE FIANCÉE ORNÉE POUR SON MARI.* » - Apoc. XXI. 2. - « *L'ange dit à Jean : Viens, je te montrerai LA FIANCÉE DE L'AGNEAU L'ÉPOUSE ; et il me montra la Ville, la Sainte Jérusalem.* » - Apoc. XXI. 9. 10. - « *Le temps des NOCES DE L'AGNEAU est venu, et SON ÉPOUSE s'est parée : Heureux sont ceux qui au souper des NOCES DE L'AGNEAU ont été appelés !* » - Apoc. XIX. 7. 9 ; et en outre, Matth. IX. 15. Marc, II. 19, 20. Luc, V. 34, 35. Jean, III. 29. XIX. 25, 26, 27 : - Que par la Nouvelle Jérusalem il soit entendu la Nouvelle Église, qui est instaurée aujourd'hui par le Seigneur, on le voit dans l'APOCALYPSE RÉVÉLÉE, N° 880, 881 ; cette Église, et non pas la précédente, est l'Épouse et la Mère dans ce sens. Les lignées spirituelles, qui naissent de ce Mariage, sont les biens de la charité et les vrais de la foi, et ceux qui sont par le Seigneur dans ces biens et dans ces vrais sont appelés fils des noces, fils de Dieu, et nés de Lui.

308. Il faut tenir pour certain que du Seigneur procède continuellement une Sphère Divine-céleste d'amour envers tous ceux qui embrassent la doctrine de son Église, et qui, de même que les enfants dans le monde à l'égard du père et de la mère, Lui obéissent, s'attachent à Lui, et veulent

être nourris, c'est-à-dire, être instruits par Lui : de cette Sphère céleste naît une Sphère naturelle qui est celle de l'amour envers les petits enfants et les enfants, laquelle est très universelle, et affecte non-seulement les hommes, mais aussi les oiseaux et les bêtes, jusqu'aux serpents ; et non-seulement les êtres animés, mais même les choses inanimées ; mais pour que le Seigneur opérât dans celles-ci, comme il opère dans les choses spirituelles, il a créé le Soleil, pour que, dans le Monde Naturel, il fut comme un Père, et la Terre comme une Mère ; car le Soleil est comme le Père commun, et la Terre comme la Mère commune, par le mariage desquels existent toutes les germinations qui embellissent la surface du Globe : par l'influx de cette Sphère céleste dans le Monde naturel existent ces admirables progressions des végétations par la semence jusqu'aux fruits et à de nouvelles semences de là vient aussi qu'il y a plusieurs genres d'arbrisseaux qui pendant le jour tournent pour ainsi dire leurs faces vers le soleil, et les en détournent lorsque le soleil se couche : de là vient encore qu'il y a des fleurs qui s'ouvrent au lever du soleil, et qui se ferment au coucher du soleil : c'est aussi de là que des oiseaux chantent délicieusement à la première aurore, et pareillement après qu'ils ont reçu la nourriture de la Terre leur Mère ; ainsi les uns et les autres honorent leur père et leur mère ; ce sont là autant de témoignages que le Seigneur par le Soleil et par la Terre pourvoit, dans le Monde naturel, à tous les besoins des êtres vivants et non-vivants ; c'est pourquoi il est dit dans David : *« Louez Jéhovah des Cieux; louez Le, Soleil et Lune; louez-Le de la terre, baleines et abîmes louez-Le, arbre fruitier et tous les cèdres; animal et toute bête, reptile et oiseau ailé ; Rois de la terre, et tous les peuples, jeunes gens et jeunes filles. »* - Ps. CXLVIII. 2 à 12. - Et dans Job *« Interroge, je te prie, les bêtes, et elles t'enseigneront, ou les oiseaux du ciel, et ils te l'annonceront, ou l'arbrisseau de la terre, et il t'instruira, et les poissons de la mer te le raconteront; qui ne connaît d'après eux tous, que la main de Jéhovah a fait cela? »* - XII. 7, 8, 9 ; - interroge et ils t'enseigneront, signifie regarde, fais attention, et juge d'après ces choses, que c'est le Seigneur Jéhovah qui les a créées.

#### CINQUIÈME PRÉCEPTÉ.

*Tu ne tueras point.*

309. Par ce Précepté, *tu ne tueras point*, dans le SENS NATUREL il est entendu ne point tuer l'homme, et ne lui faire aucune plaie dont il puisse mourir, et aussi ne point mutiler son corps ; et de plus, ne point porter de coup mortel à son nom et à sa réputation, parce que chez plusieurs personnes la réputation et la vie vont d'un pas égal. Dans un sens naturel plus large, par les homicides sont entendues les inimitiés, les haines et les vengeances, qui respirent la mort, car en elles est caché l'homicide, comme le feu dans le bois sous la cendre ; le feu infernal n'est pas autre chose, aussi dit-on être brûlé de haine et enflammé de vengeance. Ce sont là des homicides en intention, mais non en acte, et si la crainte de la loi, du talion et de là vengeance en était enlevée, ils éclateraient en acte, surtout si dans l'intention il y a fourberie ou férocité. Que la haine soit un homicide, on le voit par ces paroles du Seigneur : *« Vous avez entendu que par les anciens il a été dit: Tu ne tueras point, et quiconque tuera sera sujet au jugement; mais Moi je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère témérairement, sera sujet à la géhenne du feu. »* - Matth. V. 21, 22. - La cause de cela, c'est que tout ce qui appartient à l'intention appartient aussi à la volonté, et ainsi en soi au fait.

310. Dans le SENS SPIRITUEL, par homicides sont entendues toutes les manières de tuer et de perdre les Ames des hommes ; ces manières sont diverses et multiples ; par exemple, détourner de Dieu, de la Religion et du Culte Divin, en lançant contre eux des paroles scandaleuses, et en persuadant des choses qui en détournent et les font prendre en dégoût : tels sont tous les diables et tous les satans dans l'Enfer, avec lesquels ont été conjoints ceux qui dans ce monde violent et prostituent les saintetés de l'Église. Ceux qui détruisent les Ames par les faux sont entendus par le Roi de l'abîme, appelé Abaddon ou Apollyon, c'est-à-dire, destructeur, dans l'Apocalypse, Chap. IX. 11 ; et par les Tués, dans la Parole Prophétique comme dans ces passages *« Jéhovah-Dieu a dit :*

*Pais les brebis de la Tuerie, que leurs possesseurs ont tuées. » - Zach. XI. 4, 5, 7. - « Nous avons été Tués chaque jour, nous avons été réputés comme un troupeau de la boucherie. » - Ps. XLIV, 23, 24. - « A ceux qui viendront fera prendre racine Jacob ; est-ce que selon le massacre de ses Tués il a été tué? » - Ésaïe, XXVII. 6, 7. - « L'étranger ne vient que pour voler et massacrer les brebis, Moi je suis venu pour qu'elles aient vie et abondance. » - Jean, X, 10 ; - et en outre ailleurs, par exemple, - Ésaïe, XIV. 21. XXVI. 21. XXVII. 9. Jérém. IV. 31. XII. 3. Apoc. IX. 4. XI. 7. - De là vient que le Diable est dit *Homicide dès le commencement.* » - Jean, VIII. 44.*

311. Dans le SENS CÉLESTE, par tuer il est entendu se mettre témérairement en colère contre le Seigneur, L'avoir en haine, et vouloir détruire son Nom ; ce sont ceux-là de qui il est dit qu'ils le crucifient ; ce que même ils feraient, ainsi que l'ont fait les Juifs, s'il venait comme précédemment dans le Monde ; cela est entendu par *l'Agneau qui se tenait comme tué,* - Apoc. V. 6. XIII. 8. - Et par *Crucifié,* - Apoc. XI. 8. Hébr. VI. 6, Gal. III. 1.

312. *Quel est l'Interne de l'homme, s'il n'est pas réformé par le Seigneur, n'est ce que j'ai vu clairement d'après les diables et les satans dans l'enfer, car ils ont continuellement l'intention de tuer le Seigneur, et comme ils ne le peuvent, ils font tous leurs efforts pour tuer ceux qui sont attachés au Seigneur ; mais ne pouvant le faire comme le font les hommes dans le Monde, ils emploient tous les moyens pour perdre leur âme, c'est-à-dire, pour détruire la foi et la charité chez eux. Les haines et les vengeances chez ceux-là apparaissent elles-mêmes comme des feux sombres et comme des feux éclatants, les haines comme des feux sombres, et les vengeances comme des feux éclatants ; toutefois ce ne sont pas des feux, mais ce sont des apparences : les cruautés de leur cœur sont vues quelquefois au-dessus d'eux dans l'air comme des combats avec les Anges, et comme un carnage et un massacre de ceux-ci ; c'est de leurs colères et de leurs haines contre le Ciel que s'élèvent ces affreuses images fantastiques. De plus, les mêmes apparaissent de loin comme des bêtes féroces de toute espèce, tels que tigres, léopards, loups, renards, chiens, crocodiles, et comme des serpents de toute espèce ; et quand ils voient des bêtes douces dans des formes représentatives ils les attaquent en fantaisie, et font des efforts pour les massacrer : ils se sont présentés à ma vue, comme dragons, se tenant près de femmes chez lesquelles étaient des enfants qu'ils s'efforçaient pour ainsi dire de dévorer, selon ce qui est rapporté dans l'Apocalypse, Chap. XII, ce qui n'est autre chose que des représentations de haine contre le Seigneur et contre sa nouvelle Église. Que dans le Monde les hommes qui veulent détruire l'Église du Seigneur soient semblables à eux, cela ne se manifeste pas devant les personnes présentes, parce que les corps, par lesquels ils exercent les facultés morales, absorbent et cachent ces choses ; mais néanmoins devant les Anges qui regardent, non pas leurs corps, mais leurs Esprits, ils apparaissent dans les mêmes formes que ces diables, dont il vient d'être parlé. Qui aurait pu savoir de telles choses, si le Seigneur n'eût ouvert la vue à quelqu'un, et ne lui eût donné la faculté de pénétrer dans le Monde Spirituel ? Autrement, ces choses et d'autres, très-dignes d'être connues des hommes, ne seraient-elles pas restées, éternellement cachées?*

#### SIXIÈME PRÉCEPTÉ.

*Tu ne commettras point adultère.*

313. Dans le SENS NATUREL, par ce Précepté il est entendu non seulement ne point commettre adultère, mais aussi ne point vouloir et ne point faire de choses obscènes, et par suite ne point *penser* et ne point dire de choses lascives ; que seulement convoiter, ce soit commettre adultère, on le voit par ces paroles du Seigneur. *« Vous avez entendu qu'il a été dit par les anciens : Tu ne commettras point adultère ; Moi je vous dis que si quelqu'un regarde la femme d'un autre au point de la convoiter, il a déjà commis adultère avec elle dans son cœur. »* - Matth. V. 27, 28 ; - la raison de cela c'est que la convoitise devient comme le fait, lorsqu'elle est dans la volonté, car dans l'Entendement entre seulement l'attrait, mais dans la volonté entre l'intention, et l'intention de la

convoitise est le fait. Mais sur ce sujet, on voit de plus grands développements dans le *Traité DE L'AMOUR CONJUGAL ET DE L'AMOUR SCORTATOIRE*, publié à Amsterdam en 1768, dans lequel il est question *de l'Opposition entre ces deux Amours*, N° 423 à 443 ; *de la Fornication*, N° 444 à 460 ; *des Adultères, de leurs espèces et de leurs degrés*, N° 473 à 499 ; *de la Lubricité de la défloration*, N° 501 à 505 ; *de la Lubricité des variétés*, N° 506 à 510 ; *de la Lubricité du viol*, N° 511, 512 ; *de la Lubricité de séduire les innocences*, N° 513, 514 ; *de l'Imputation de l'un et de l'autre amour, le scortatoire et le conjugal*, N° 523 à 531. - Toutes ces choses sont entendues par ce Précepte dans le Sens Naturel.

314. Dans le SENS SPIRITUEL, par commettre adultère il est entendu adultérer les biens de la Parole et en falsifier les vrais : que ce soit là aussi ce qui est entendu par commettre adultère, on l'a ignoré jusqu'à présent, parce que jusqu'à présent le Sens spirituel de la Parole a été caché ; que dans la Parole il ne soit pas signifié autre chose par commettre soit adultère, soit fornication, soit scortation, on le voit clairement par ces passages : « *Courez par les rues de Jérusalem, et cherchez, si vous trouverez un homme qui FASSE LE JUGEMENT, et qui CHERCHE LA VÉRITÉ; quand je les eus rassasiés, ILS ONT COMMIS SCORTATION.* » - Jérém. V. 1. 7. - « *Dans les Prophètes de Jérusalem j'ai vu une obstination horrible A COMMETTRE ADULTÈRE ET A MARCHER DANS LE MENSONGE.* » - Jérém. XXIII. 14. - « *Ils ont agi follement en Israël, ILS ONT COMMIS SCORTATION, ET ILS ONT PRONONCÉ MA PAROLE EN MENTANT.* » - Jérém. XXIX. 23. - « *ILS ONT COMMIS SCORTATION, parce qu'ils ont abandonné Jéhovah.* » - Hos. IV. 10. - « *Je retrancherai l'âme qui se tourne vers les pythons et les devins, POUR COMMETTRE SCORTATION APRÈS EUX.* » - Lévit. XX. 6. - « *Il ne faut point traiter alliance avec les habitants de la terre, afin de NE POINT COMMETTRE SCORTATION APRÈS LEURS DIEUX.* » - Exod. XXXIV. 15. - Comme Babylone adultère et falsifie la Parole plus que tous les autres, c'est pour cela qu'elle est appelée LA GRANDE PROSTITUÉE, et qu'il est dit d'elle dans l'Apocalypse : « *Babylone, du vin de la colère et de sa Scortation, a abreuvé toutes les Nations.* » - XIV. 8. - « *L'Ange me dit : Je te montrerai le jugement de la grande Prostituée, avec laquelle ont commis scortation tous les Rois de la terre.* » - XVII. 1, 2. - « *Il a jugé la grande Prostituée qui a corrompu la terre par sa scortation.* » - XIX. 2. - Et comme la Nation Juive avait falsifié la Parole, c'est pour cela qu'elle fut appelée par le Seigneur « GÉNÉRATION ADULTÈRE. » - Matth. XII. 39. XVI. 4. Marc, VIII. 38 ; - et SEMENCE D'ADULTÈRE, - Ésaïe, LVI. 3 ; - outre beaucoup d'autres passages, où par les adultères et les scortations sont entendues les adultérations et les falsifications de la Parole, comme dans Jérém. III. 6, 8. XIII. 27. Ézééch. XVI. 15, 16, 26, 28, 29, 32, 33. XXIII. 2, 3, 5, 7, 11, 14, 16, 17. Hos. V. 3. VI. 10. Nab. III. 1, 3, 4.

315. Dans le SENS CÉLESTE, par commettre adultère il est entendu nier la sainteté de la Parole, et la profaner ; que ce soit là ce qui est entendu dans ce Sens, c'est ce qui résulte du Sens spirituel précédent, qui est adultérer les biens et falsifier les vrais de la Parole. Ils nient la sainteté de la Parole et ils la profanent, ceux-là qui, dans leur cœur, rient de toutes les choses de l'Église et de la religion, car dans le Monde Chrétien toutes les choses de l'Église et de la religion viennent de la Parole.

316. Il y a différentes causes qui font que l'homme semble chaste non-seulement aux autres, mais encore à lui-même, quoiqu'il soit entièrement non-chaste ; car il ignore que la convoitise, quand elle est dans la volonté, est le fait, et qu'elle ne peut être éloignée que par le Seigneur après la pénitence ; s'abstenir de faire ne rend pas l'homme chaste, mais s'abstenir de vouloir, quand on peut faire, parce que c'est un péché, voilà ce qui le rend chaste ; par exemple, si quelqu'un s'abstient des Adultères et des Scortations seulement par la crainte de la loi civile et des peines qu'elle inflige, par la crainte de perdre sa réputation et par suite l'honneur, par la crainte des maladies qui en proviennent, par la crainte de querelles à la maison avec son épouse, et de perdre ainsi la tranquillité de la vie, par la crainte de la vengeance du mari et de ses alliés, et des mauvais traitements de leurs domestiques ; ou par avarice, ou par une faiblesse provenant ou de maladie, ou d'abus, ou d'âge ou d'une autre cause d'impuissance : bien plus, s'il s'en abstient d'après quelque loi naturelle ou morale, et non en même temps d'après la loi spirituelle, il est toujours cependant adultère et scortateur

intérieurement, car il croit néanmoins que l'adultère et la scortation ne sont pas des péchés, et par suite il les considère dans son esprit comme non-illicites devant Dieu, et ainsi dans son esprit il les commet, quoiqu'il ne les commette pas devant le Monde dans le corps ; c'est pourquoi après la mort, quand il devient esprit, il parle ouvertement en leur faveur. En outre, les adultères peuvent être comparés à ceux qui violent les traités qu'ils ont faits; puis, aux Satyres et aux Priapes, des anciens, qui couraient çà et là dans les forêts et criaient: Où sont les jeunes filles, les fiancées et les épouses, avec qui nous puissions nous divertir ? Les adultères dans le Monde Spirituel apparaissent aussi en actualité comme des Satyres et des Priapes. Ils peuvent encore être comparés aux boucs qui sentent mauvais, et aux chiens qui courent dans les rues, et qui cherchent et flairent où sont les chiennes, avec lesquelles ils s'accouplent, et ainsi du reste. La puissance virile de ces hommes, quand ils deviennent maris, peut être comparée à la floraison des Tulipes dans la saison du printemps, lesquelles après un mois perdent leur fleur et se flétrissent.

## SEPTIÈME PRÉCEPTE.

*Tu ne voleras point.*

317. Dans le SENS NATUREL, par ce Précepte il est entendu selon la lettre ne point voler, ne point piller, et ne point agir en pirate en temps de paix ; et en général n'enlever à la dérobée, ni sous aucun prétexte, les biens à qui que ce soit. Ce précepte s'étend aussi à toutes les fourberies, aux gains illégitimes, aux usures, et aux exactions ; puis aussi aux fraudes dans le paiement des tributs et des impôts, et dans l'acquittement des dettes. Contre de Précepte prévariquent les Ouvriers qui font leurs travaux sans sincérité et sans fidélité ; les Marchands qui trompent sur les marchandises, sur le poids, la mesure et les calculs ; les Officiers qui dérobent aux soldats la paie ; les Juges qui, pour raison d'amitié, de présent, de parenté, ou par d'autres motifs, jugent en pervertissant les lois ou les questions, et privent ainsi les autres des biens qu'ils possèdent avec droit.

318. Dans le SENS SPIRITUEL, par voler il est entendu priver les autres des vrais de leur foi, ce qui se fait par des faux et par des opinions hérétiques : les Prêtres qui remplissent le ministère seulement pour le gain ou par ambition des honneurs, et qui enseignent des choses qu'ils voient ou peuvent voir d'après la Parole n'être point des vrais, sont des voleurs spirituels puisqu'ils enlèvent au peuple les moyens de salut, qui sont les vrais de la foi ; ceux-ci aussi sont appelés voleurs dans la Parole dans ces passages: « *Celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie, mais qui y monte par un autre endroit, est un voleur et un larron ; le voleur ne vient que pour voler, tuer et perdre.* » - Jean, X. 1, 10. - « *Amassez-vous des trésors, non sur la terre, mais dans le Ciel, où les voleurs ne viennent ni ne dérobent.* » - Matth. VI. 19, 20. - « *Si des voleurs viennent chez toi, si des brigands de nuit, combien serais-tu saccagé? Ne voleront-ils pas ce qui leur sera suffisant?* » - Obad. vers. 5. - « *Dans la ville ils se répandront, sur la muraille ils courront, dans la maison ils monteront, par les fenêtres ils entreront, comme un voleur.* » - Joël, II. 9. - « *Ils ont fait le mensonge, et le voleur est venu, et la troupe se répand au dehors.* » - Hos. - VII. 1.

319. Dans le SENS CÉLESTE, par les voleurs sont entendus ceux qui enlèvent au Seigneur le Divin Pouvoir ; puis, ceux qui s'attribuent son Mérite et sa Justice ; quoique ceux-ci adorent Dieu, néanmoins il ont confiance non en Lui, mais en eux-mêmes ; et ils croient non à Dieu, mais à eux-mêmes.

320. Ceux qui enseignent des faux et des opinions hérétiques, et persuadent au vulgaire que ce sont des vrais et des choses orthodoxes, et qui cependant lisent la Parole et par suite peuvent savoir ce qui est faux et ce qui est vrai ; puis, ceux qui par des illusions confirment des faux de religion, et séduisent, peuvent être comparés aux imposteurs et aux impostures de tout genre, et comme celles-ci en elles-mêmes sont des Vols dans le Sens spirituel, ils peuvent être comparés aux imposteurs qui forgent des monnaies fausses, les couvrent d'or ou leur donnent la couleur de l'or, et les font passer pour de l'or pur ; puis, aussi à ceux qui savent avec adresse tailler et polir des

cristaux, et les rendre durs, et qui les vendent pour des diamants ; et encore à ceux qui conduisent par les villes, sur des chevaux ou des mulets, des singes vêtus en hommes et la face voilée, et qui crient que ce sont des nobles d'une ancienne race. Ils sont semblables aussi à ceux qui mettent des masques couverts de fard sur leurs faces vives et natives, et en cachent les beautés. Ils sont encore semblables à ceux qui vantent et vendent comme veines très-précieuses des sélénites et du talc qui brillent comme de l'or et de l'argent. Ils peuvent aussi être assimilés à ceux qui par des pièces de théâtre détournent du vrai Culte Divin et des temples, et attirent vers les maisons où ces pièces sont représentées. Ceux qui confirment les faux de tout genre, n'ayant aucune estime pour les vrais, et qui remplissent les fonctions du sacerdoce seulement pour le gain et par ambition des honneurs, et sont ainsi des voleurs spirituels, peuvent être assimilés à ces voleurs qui portent des clefs, avec lesquelles ils peuvent ouvrir les portes de toutes les maisons ; puis aussi aux léopards et aux aigles qui, avec leurs yeux perçants, voient où sont les meilleures proies.

#### HUITIÈME PRÉCEPTÉ.

*Tu ne répondras point contre ton prochain en faux témoin.*

321. Dans le SENS NATUREL le plus près de la lettre par ne point répondre contre le prochain en faux témoin, ou ne point porter faux témoignage, il est entendu ne point agir en faux témoin devant le juge, ou devant d'autres hors du tribunal, contre quelqu'un qui est accusé à tort de quelque mal, et ne point l'affirmer par le nom de Dieu, ou par une autre chose sainte, ou par soi, et par des choses de soi qui sont de quelque renommée. Dans un Sens naturel plus large par ce précepté sont entendus les mensonges de tout genre, et les hypocrisies politiques qui ont un but mauvais ; il est aussi entendu ne point décrier et ne point diffamer le prochain, ce qui détruirait son honneur, son nom et sa réputation, dont dépend le caractère de tout homme, Dans le Sens naturel le plus large sont entendus les embûches, les fourberies et les mauvais desseins contre quelqu'un, provenant de diverses sources, par exemple, d'inimitié, de haine, de vengeance, d'envie, de jalousie, etc. ; car ces maux cachent en eux le témoignage du faux.

322. Dans le SENS SPIRITUEL, par porter faux témoignage il est entendu persuader que le faux de la foi est le vrai de la foi, et que la mal de la vie est le bien de la vie, et réciproquement ; mais faire l'un et l'autre à dessein et non par ignorance, ainsi le faire après que l'on sait ce que c'est que le vrai et le bien, et non auparavant, car le Seigneur dit : « *Si aveugles vous étiez, vous n'auriez point de péché; mais maintenant vous dites: Nous volons; c'est pour cela que votre péché reste.* » - Jean, IX. 41. - Ce Faux est entendu dans la Parole par le Mensonge, et le Dessein est entendu par la Fourberie, dans ces passages : « *Nous traitons alliance avec la mort, et avec l'enfer nous faisons la vision; nous avons mis dans le mensonge notre confiance, et dans la fausseté nous nous sommes cachés.* » - Ésaïe, XXVIII. 15. - *Un peuple de Rébellion, eux ; des fils menteurs, qui ne veulent point écouter la loi de Jéhovah.* » - Ésaïe, XXX. 9. - « *Depuis le Prophète jusqu'au Prêtre, chacun fait le mensonge.* » - Jérém. VIII. 10. - « *Les habitants prononcent le mensonge, et quant à la langue la fourberie est dans leur bouche.* » - Michée, VI. 12. - « *Tu perdras ceux qui prononcent le mensonge, l'homme de fourberie est en abomination à Jéhovah.* » - Ps. V. 7. - « *Ils ont instruit leur langue à prononcer le mensonge ; ton habitation est au milieu de la fourberie.* » - Jérém. IX. 4, 5. - Comme le mensonge signifie le faux, le Seigneur dit « *que le Diable prononce le mensonge d'après son propre.* » - Jean, VIII. 44 ; - le mensonge signifie aussi le faux et le langage faux dans ces passages-ci, - Jérém. XI. 4. XXIII. 14, 32. Ézéché. XIII. 15 à 16. XXI. 24. Hos. VII. 1. XII. 1. Nah. III. 1. Ps. CXX. 2, 3.

323. Dans le SENS CÉLESTE, par porter faux témoignage il est entendu blasphémer le Seigneur et la Parole, et ainsi chasser de l'Église la Vérité elle-même, car le Seigneur est la Vérité elle-même, pareillement la Parole. *Vice versa* par rendre Témoignage il est entendu dans ce sens prononcer la Vérité, et par le Témoignage la Vérité elle-même ; c'est de là aussi que le Décalogue

est appelé le Témoignage, Exod. XXIV. 16, 21, 22. XXX. 7, 18. XXXII. 15, 16. XL. 20. Lévis. XVI. 13. Nomb. XVII. 19, 22, 25. - Et comme le Seigneur est la Vérité elle-même, il dit de Lui qu'il rend Lui-Même Témoignage ; que le Seigneur soit la Vérité elle-même, on le voit dans Jean, XIV. 6, et dans l'Apocalypse, III. 7 ; et qu'il rende Lui-Même témoignage et soit son propre témoin, on le voit dans Jean, III. 11. VIII. 13 à 19. XV. 26. XVIII. 37, 38.

324. Ceux qui disent des faux par fourberie ou à dessein, et les prononcent d'un ton qui simule l'affection spirituelle, et plus encore s'ils y entremêlent des vrais tirés de la Parole, que par conséquent ils falsifient, avaient été nommés Enchanteurs par les Anciens, voir APOCALYPSE RÉVÉLÉE, N° 462 ; et aussi Pythons et Serpents de l'arbre de la science du bien et du mal. Ces faussaires, ces menteurs et ces fourbes, peuvent être comparés à ceux qui parlent à leurs ennemis avec douceur et amitié, et qui, pendant qu'ils parlent, tiennent par derrière un poignard avec lequel ils les tuent. Ils peuvent aussi être comparés à ceux qui trempent leur épée dans le poison, et attaquent ainsi leurs ennemis ; et à ceux qui mêlent de l'aconit avec l'eau, et du venin avec du raisiné et des pâtes sucrées. Ils peuvent encore être comparés à de belles et attrayantes prostituées infectées de maladies contagieuses ; à des arbrisseaux épineux qui, approchés des narines, blessent les fibrilles de l'odorat ; et à des poissons édulcorés ; et aussi à des fumiers qui desséchés dans la saison de l'automne, répandent une odeur pénétrante. De tels hommes sont désignés dans la Parole par des léopards, voir l'APOCALYPSE RÉVÉLÉE, N° 572.

#### NEUVIÈME ET DIXIÈME PRÉCEPTE

*Tu ne convoiteras point la Maison de ton prochain; Tu ne convoiteras point l'épouse de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui soit à ton prochain.*

325. Ces paroles, dans le Catéchisme qui est aujourd'hui entre les mains, ont été distinguées en deux Préceptes ; l'un, qui fait le NEUVIÈME, est : *Tu ne convoiteras point la Maison de ton prochain;* et l'autre, qui fait le DIXIÈME, est : *Tu ne convoiteras point l'Épouse de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui soit à ton prochain;* ces deux Préceptes faisant une seule chose et étant compris dans un seule Verset, Exod. XX. 14, et Deuté. V. 48, j'ai cru devoir traiter des deux en même temps, non pas cependant que je veuille qu'ils soient conjoints en un seul Précepte, mais ils doivent être distingués en deux comme il vient d'être montré, puisque ces Préceptes sont appelés les Dix PAROLES, - Exod. XXXIV. 28. Deuté. IV. 13. X. 4.

326. Ces deux Préceptes ont en vue tous les Préceptes qui précèdent, et ils enseignent et enjoignent de ne point faire les maux, comme aussi de ne point non plus avoir de convoitise pour eux ; par conséquent ils concernent non-seulement l'homme Externe, mais aussi l'homme Interne, car celui qui ne fait point les maux, et cependant désire les faire, les fait néanmoins ; en effet, le Seigneur dit : « *Si quelqu'un convoite la femme d'un autre, il a déjà commis adultère avec elle dans son cœur.* » - Matth. V. 27, 28 ; - et l'homme Externe ne devient Interne, ou ne fait un avec l'homme Interne, que quand les convoitises ont été éloignées ; c'est aussi ce qu'enseigne le Seigneur, en disant : « *Malheur à vous, Scribes et pharisiens ! parce que vous nettoyez l'extérieur de la coupe et du plat, tandis que les intérieurs sont pleins de rapine et d'intempérance ; Pharisien aveugle, nettoie premièrement l'intérieur de la coupe et du plat, afin qu'aussi l'extérieur devienne net.* » - Matth. XXIII. 25, 26, et en outre dans tout ce Chapitre depuis le commencement jusqu'à la fin ; - les internes, qui sont pharisaïques, sont les convoitises pour les choses qu'il est commandé de ne point faire dans les Préceptes I. II. V. VI. VII. VIII. On sait que le Seigneur dans le Monde a enseigné les Internes de l'Église, et les Internes de l'Église sont de ne pas avoir de convoitise pour les maux, et ainsi il a enseigné que l'homme Interne et l'homme Externe doivent faire un, et c'est là être de nouveau engendré, comme le Seigneur le disait à Nicodème, - Jean, III; - et personne ne peut être de

nouveau engendré, ou être régénéré, par conséquent devenir Interne, à moins que ce ne soit par le Seigneur. Pour que ces deux Préceptes aient en vue tous les Préceptes qui précèdent, en ce sens, qu'il ne faut pas avoir de convoitise pour les maux qui sont défendus, la Maison est d'abord nommée, puis l'Épouse, ensuite le serviteur, la servante, le bœuf et l'âne, et en dernier lieu tout ce qui est au Prochain ; en effet, la Maison enveloppe tout ce qui suit, car en elle il y a le mari, l'épouse, le serviteur, la servante, le bœuf et l'âne ; l'épouse qui est nommée ensuite enveloppe aussi ce qui suit, car elle est la Maîtresse dans la maison, comme le mari est le Maître ; le serviteur et la servante sont sous eux ; et le bœuf et l'âne sont sous ceux-ci ; et, en dernier lieu, toutes les choses qui sont au-dessous ou en dehors, en ce qu'il s'agit de tout ce qui est au prochain. D'après cela, il est évident que ces deux Préceptes dans le Commun et dans le Particulier, dans un sens large et dans un sens strict, ont en vue tous les Préceptes précédents.

327. Dans le SENS SPIRITUEL, par ces Préceptes sont défendues toutes les convoitises qui sont contre l'esprit, ainsi qui sont contre les spirituels de l'Église, lesquels se réfèrent principalement à la foi et à la charité, parce que si les convoitises n'étaient pas domptées, la chair abandonnée à sa liberté se précipiterait dans tout ce qui est illicite, car il est connu d'après Paul, *que la chair convoite contre l'esprit, et l'esprit contre la chair*, - Gal. V. 17 : - et d'après Jacques : « *Chacun est tenté par sa propre convoitise, quand il est amorcé; ensuite la convoitise, après qu'elle a conçu, enfante le péché; et le péché, quand il a été consommé, enfante la mort,* » - Épît. I. 14, 15; - puis d'après Pierre : « *Le Seigneur réserve les injustes pour être punis au jour du jugement; principalement ceux qui marchent après la chair dans la convoitise.* » - II Épît. II. 9, 10. - En somme, ces deux Préceptes, entendus dans le Sens spirituel, ont en vue toutes les choses qui ont été rapportées précédemment dans le SENS SPIRITUEL, en cela qu'on ne doit point les convoiter : il en est de même pour toutes les choses qui ont été rapportées précédemment dans le SENS CÉLESTE: les répéter ici serait superflu.

328. Les convoitises de la chair, des yeux et des autres sens, séparées des convoitises, c'est-à-dire, des affections, des désirs et des plaisirs de l'esprit, sont absolument semblables aux convoitises des bêtes, aussi en elle-mêmes sont-elles bestiales ; mais les affections de l'Esprit sont telles que les affections des Anges, et par suite elles doivent être nommées affections vraiment Humaines ; autant donc quelqu'un se livre aux convoitises de la chair, autant il est bête et animal ; mais autant quelqu'un se plaît dans les désirs de l'esprit, autant il est homme et Ange. Les convoitises de la chair peuvent être comparées à des raisins desséchés et grillés par l'ardeur du soleil, et aux fruits de la vigne sauvage ; et les affections de l'Esprit à des raisins succulents et savoureux, et aussi au goût du vin qui en provient. Les convoitises de la chair peuvent être comparées à des étables où sont des ânes, des boucs et des pourceaux, et les affections de l'esprit à des écuries où sont de vigoureux chevaux, et aussi à des bergeries où sont des brebis et des agneaux ; elles diffèrent aussi comme l'âne et le cheval, comme le bouc et la brebis, et comme le pourceau et l'agneau ; en général, comme la scorie et l'or, comme la chaux et l'argent, comme le corail et le rubis, etc. La convoitise et le fait sont cohérents comme le sang et la chair, comme la flamme et l'huile, car la convoitise est dans le fait, comme l'air dans le poumon quand on respire et quand on parle, comme le vent dans la voile quand on navigue, et comme l'eau dans la roue quand la machine est en mouvement et en action.

*Les Dix Préceptes du Décalogue contiennent tout ce qui appartient à l'amour envers Dieu, et tout ce qui appartient à l'amour à l'égard du prochain.*

329. Dans huit Préceptes du Décalogue, le Premier, le Second, le Cinquième, le Sixième, le Septième, le Huitième, le Neuvième et le Dixième, il n'est rien dit qui concerne l'amour envers Dieu et l'amour à l'égard du prochain, car il n'est point dit qu'il faut aimer Dieu, ni qu'il faut sanctifier le Nom de Dieu, ni qu'il faut aimer le prochain, ni par conséquent qu'il faut agir avec lui avec sincérité et droiture ; mais il est seulement dit : Il n'y aura point d'autre Dieu devant mes faces ; tu ne

prendras point le Nom de Dieu en vain ; tu ne tueras point ; tu ne commettras point adultère ; tu ne voleras point ; tu ne porteras point de faux, témoignage ; tu ne convoiteras point ce qui est à ton prochain ; ainsi, il est dit, en général, qu'il ne faut ni vouloir, ni penser, ni faire le mal contre Dieu, ni contre le prochain. Mais si les choses qui concernent directement l'amour et la charité n'ont point été commandées, et s'il a été seulement dit que celles qui sont opposées ne doivent point être faites, c'est parce que, autant l'homme fuit les maux comme péchés, autant il veut les biens qui appartiennent à l'amour et à la charité. Que la première chose de l'amour envers Dieu et de l'amour à l'égard du prochain soit de ne pas faire le mal, et que la seconde soit de faire le bien, on le verra dans le Chapitre sur LA CHARITÉ. Il y a deux amours opposés l'un à l'autre, l'amour de vouloir et de faire le bien, et l'amour de vouloir et de faire le mal, celui-ci est l'amour infernal, et celui-là est l'amour céleste, car tout l'Enfer est dans l'amour de faire le mal, et tout le Ciel est dans l'amour de faire le bien : or, comme l'homme est né dans les maux de tout genre, que par conséquent par naissance il incline vers les choses qui sont de l'Enfer, et comme il ne peut venir dans le Ciel, à moins qu'il ne naisse de nouveau, c'est-à-dire, à moins qu'il ne soit régénéré, il est nécessaire que d'abord les maux qui sont de l'Enfer soient éloignés, avant qu'il puisse vouloir les biens qui sont du Ciel ; car qui est-ce qui peut être adopté par le Seigneur, avant d'avoir été séparé d'avec le Diable? Quant à la manière dont les maux sont éloignés, et dont l'homme est porté à faire les biens, elle sera exposée dans deux Chapitres, l'un Sur LA PÉNITENCE, et l'autre sur LA RÉFORMATION ET LA RÉGÉNÉRATION. Que les maux doivent d'abord être éloignés, avant que les biens, que l'homme fait, deviennent des biens devant Dieu, c'est ce que le Seigneur enseigne dans Ésaïe : « *Lavez-vous, purifiez-vous, éloignez la malice de vos œuvres de devant mes yeux ; apprenez à faire le bien; alors quand vos péchés seraient comme l'écarlate, comme la neige ils deviendront blancs ; quand ils seraient rouge comme la pourpre, comme la laine ils seront.* » - I. 16, 17, 18. - Semblable à ce passage est celui-ci dans Jérémie « *Tiens-toi à la porte de la Maison de Jéhovah; et là, proclame cette parole : Ainsi a dit Jéhovah Sébaoth, le Dieu d'Israël: Rendez bonnes vos voies et vos œuvres; ne vous confiez point aux paroles du mensonge, en disant : Le Temple de Jéhovah, le Temple de Jéhovah, le Temple de Jéhovah, ici, (c'est-à-dire, l'Église] ; est-ce en volant, en tuant, en commettant adultère, et en jurant faussement, qu'ensuite vous viendrez, et vous vous tiendrez devant Moi, dans cette Maison, sur laquelle est nommé mon Nom, et vous direz :Nous avons été délivrés; tandis que vous faites toutes ces abominations ?Est-ce que caverne de voleurs est devenue cette Maison ? oui, Moi-Même, voici, je l'ai vu, parole de Jéhovah.* » - VII, 2, 3, 4, 9, 10, 11. - Qu'avant d'être lavé ou purifié des maux, les prières à Dieu ne soient pas entendues, cela est aussi enseigné dans Ésaïe : « *Jéhovah dit : Malheur à la nation pécheresse, au peuple chargé d'iniquité, qui se sont retournés en arrière ; c'est pourquoi, quand vous étendez vos mains, je cache mes yeux de vous ; si même vous multipliez la prière, Moi je n'écoute point.* » - I. 1, 15. - Que l'amour et la charité suivent chez celui qui fait les préceptes du Décalogue, en fuyant les maux, on le voit par ces paroles du Seigneur dans Jean : « *Jésus dit: Celui qui a mes préceptes et les fait, c'est celui-là qui M'aime; or, celui qui M'aime sera aimé de mon Père, et Moi je l'aimerai, et je Me manifesterai à lui Moi-Même, et demeure chez lui nous ferons.* » - XIV. 21, 23 : - là, par les Préceptes sont spécialement entendus les préceptes du Décalogue, qui sont, qu'il ne faut ni faire les maux, ni avoir de convoitise pour eux, et qu'ainsi l'amour de l'homme envers Dieu, et l'amour de Dieu à l'égard de l'homme, suivent, comme fait le bien après que le mal a été éloigné.

330. Il a été dit que, autant l'homme fuit les maux, autant il veut les biens; cela vient de ce que les maux et les biens sont opposés, car, les maux sont de l'Enfer, et les biens sont du Ciel, n'est pourquoi autant est éloigné l'Enfer, c'est-à-dire, le mal, autant est approché le Ciel, et l'homme regarde le bien ; qu'il en soit ainsi, on le voit clairement par les huit préceptes du Décalogue considérés de la manière suivante : I. Autant quelqu'un n'adore point d'autres dieux, autant il adore le vrai Dieu. II. Autant quelqu'un ne prend point le Nom de Dieu en vain, autant il aime les choses qui sont de Dieu. III. Autant quelqu'un ne veut point tuer, ni agir par haine et vengeance, autant il veut du bien au Prochain. IV. Autant quelqu'un ne veut point commettre adultère, autant il veut vivre chastement avec son épouse. V. Autant quelqu'un ne veut point voler, autant il se plaît dans la sincérité. VI. Autant quelqu'un ne veut point porter de faux témoignages, autant il veut penser et

dire des vrais. VII. et VIII. Autant quelqu'un ne convoite point les choses qui sont au prochain, autant il veut avec les siennes faire du bien au prochain. D'après cela il est évident que les préceptes du Décalogue contiennent toutes les choses qui appartiennent à l'amour envers Dieu et à l'amour à l'égard du prochain ; c'est pourquoi Paul dit : « *Celui qui aime les autres a accompli la loi, car ceci : Tu ne commettras point adultère; tu ne tueras point; tu ne voleras point; tu ne diras point de faux témoignage ; tu ne convoiteras point; et s'il y a quelque autre commandement, se résume dans cette parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. La Charité ne fait point de mal au prochain; la plénitude de la Loi est donc la charité.* » - Rom. XIII. 8, 9, 10. - A cela il faut ajouter deux Règles qui serviront à la Nouvelle Église : I. Que personne ne peut fuir les maux comme péchés, ni faire par soi-même des biens qui soient des biens devant Dieu ; mais qu'autant quelqu'un fuit les maux comme péchés, autant il fait les, biens, non par soi-même, mais d'après le Seigneur. II. Que l'homme doit fuir les maux comme péchés, et combattre contre eux comme par soi-même, et que si quelqu'un fuit les maux par toute autre cause que parce qu'ils sont des péchés, il ne les fuit point, mais il fait seulement qu'ils n'apparaissent pas devant le Monde.

331. Si le mal et le bien ne peuvent être ensemble, et si autant est éloigné le mal, autant est vu et senti le bien, c'est parce que, dans le Monde spirituel, de chacun est exhalée la sphère de son amour, qui se répand et affecte tout à l'entour, et fait les sympathies et les antipathies ; par ces sphères sont séparés les bons d'avec les méchants. Que le mal doive être éloigné, avant que le bien soit connu, perçu et aimé, c'est ce qui peut être comparé avec plusieurs choses dans le Monde Naturel ; par exemple : Un homme ne peut pas en aller voir un autre qui garde dans sa chambre un léopard et une panthère, avec lesquels il habite sans crainte parce qu'il leur donne à manger, à moins que celui-ci n'ait d'abord éloigné ces bêtes féroces. Quel est l'homme qui, invité à la table d'un Roi et d'une Reine, ne lave d'abord son visage et ses mains, avant de s'y rendre? et quel est celui qui entre dans la chambre nuptiale avec sa fiancée, après la cérémonie du mariage, sans avoir pris un bain, et sans avoir mis un habit de noce ? Quai est celui qui ne purifie pas par le feu les minerais, et n'en sépare pas les scories, avant d'en obtenir l'or et l'argent purs ? Qui est-ce qui ne sépare pas de son froment l'ivraie, avant de le mettre en grange? et qui est-ce qui ne bat pas l'orge au fléau pour en séparer les crêtes, avant de la rentrer dans sa maison ? Qui est-ce qui n'écume pas la viande crue mise au pot, avant qu'elle devienne mangeable, et qu'elle soit apportée sur la table ? Qui est-ce qui ne secoue pas dans son jardin les insectes de dessus les feuilles des arbres, afin que les feuilles ne soient dévorées, et qu'ainsi le fruit ne se perde? Qui est-ce qui ne voit pas avec répugnance des ordures dans les maisons et dans les vestibules, et ne les nettoie pas, surtout quand on attend un prince, ou la fille d'un prince comme fiancée? Qui est-ce qui aime et recherche en mariage une jeune fille qu'il sait infectée de maladies malignes, ou couverte de pustules et de varices, quoiqu'elle farde son visage, qu'elle soit richement vêtue, et qu'elle s'applique aux séductions de l'amour par de douces paroles ? Que l'homme doive lui-même se purifier des maux, et n'attendre point que le Seigneur l'en purifie immédiatement, cela est évident ; autrement, il serait comme un serviteur qui, s'approchant de son maître avec le visage et les habits couverts de suie et de boue, lui dirait : « Maître, lave-moi ? » Son maître ne lui dirait-il pas : « Stupide serviteur, que dis-tu? Voici, là, de l'eau, du savon et un linge, n'as-tu pas des mains, et le pouvoir de t'en servir? lave-toi toi-même. » - Et le Seigneur Dieu dirait: « Les moyens de purification viennent de Moi, ton vouloir et ton pouvoir viennent de Moi, sers-toi donc de mes dons et de mes présents comme de choses qui seraient à toi, et tu seras purifié, » et ainsi du reste. Que l'homme Externe doive être nettoyé, mais par l'homme Interne, le Seigneur l'enseigne dans Matthieu, Chap. XXIII, depuis le commencement jusqu'à la fin.

\* \* \* \* \*

332. A ce qui précède seront ajoutés QUATRE MÉMORABLES PREMIER MÉMORABLE. Un jour j'entendis de grands cris qui semblaient venir des enfers à travers les eaux ; l'un à gauche : O QU'ILS SONT JUSTES ! l'autre à droite : O QU'ILS SONT ÉRUDITS ! et un troisième par derrière : O QU'ILS SONT SALES ! et comme il me vint à la pensée, si dans l'Enfer il y avait aussi des Justes, des Érudits et des Sages, je fus affecté du désir de voir s'il y en avait réellement ; et il me fut dit du Ciel : Tu verras et tu entendras ; et je sortis de la maison en

esprit, et je vis devant moi une Ouverture ; j'en approchai, et je regardai ; et voici, un escalier par lequel je descendis ; et quand je fus en bas, je vis des plaines, couvertes d'arbustes entremêlés d'épines et d'orties ; et je demandai si c'était là l'Enfer ; on me dit : C'est la Terre inférieure, qui est immédiatement au-dessus de l'Enfer ; et alors je m'avançai selon les Cris en suivant l'ordre ; vers le premier Cri : O QU'ILS SONT JUSTES ! et je vis une Assemblée de ceux qui dans le Monde avaient été des Juges d'amitié et de présents ; ensuite vers le second Cri : O QU'ILS SONT ÉRUDITS ! et je vis une Assemblée de ceux qui dans le Monde avaient été des Raisonners ; et enfin vers le troisième Cri : O QU'ILS SONT SAGES ! et je vis une Assemblée de ceux qui dans le Monde avaient été des Confirmateurs ; mais de ceux-ci je revins vers la première Assemblée où étaient les Juges d'amitié et de présents, qu'on proclamait Justes : et je vis sur le côté une sorte d'amphithéâtre construit de briques et couvert de tuiles noires, et il me fut dit que c'était là leur TRIBUNAL ; on y arrivait par trois entrées du côté septentrional, et trois du côté occidental, et il n'y en avait point du côté méridional ni du côté oriental, indice que leurs Jugements n'étaient pas des Jugements de justice, mais étaient arbitraires. Au milieu de l'Amphithéâtre je vis un foyer, où des serviteurs chargés de ce soin jetaient des torches sulfureuses et bitumineuses, dont les lueurs en vibrant sur les murailles recrépies présentaient des images peintes d'oiseaux de soir et de nuit ; mais ce foyer, et par suite les vibrations de la lumière dans les formes de ces images, étaient des représentations de leurs Jugements, en ce qu'ils pouvaient farder le fond de toute question, et le revêtir de formes selon la faveur. Une demi-heure après je vis entrer, en robes longues et en manteaux, des Vieillards et des Jeunes-gens, qui, après avoir ôté leurs toques se placèrent sur des Sièges près des Tables pour rendre des jugements ; et j'écoutai, et je perçus avec quelle adresse et quelle sagacité, en vue de l'amitié, ils faisaient pencher et tourner les jugements en des apparences de justice, et cela au point qu'eux-mêmes voyaient l'injuste non autrement que comme juste, et *vice versa* le juste non autrement que comme injuste ; les persuasions sur le juste et l'injuste se montraient telles d'après leurs visages, et étaient entendues telles d'après les sons de leur langage ; alors il me fut donné du Ciel une illustration, par laquelle je perçus si chacune des choses était, conforme ou non conforme au droit ; et je vis avec quelle adresse ils voilaient l'injuste, et lui donnaient l'apparence du juste, et avec quelle habileté ils choisissaient parmi les lois celle qui était favorable pour y rattacher le fond de la question, et mettaient de côté par d'adroits raisonnements toutes les autres. Après les jugements, les Sentences étaient portées aux clients, aux amis et aux partisans, ceux-ci pour les récompenser de leur faveur, criaient tout le long du chemin : O QU'ILS SONT JUSTES ! O QU'ILS SONT JUSTES ! Après cela, je parlai d'eux avec les Anges du Ciel, et je leur racontai en partie ce que j'avais vu et entendu ; et les Anges me dirent : De tels juges semblent aux autres avoir un entendement d'une pénétration très-subtile, lorsque cependant ils ne voient pas la moindre chose du juste et de l'équitable ; si tu ôtes l'amitié pour l'une des parties, ils siègent dans les jugements comme des statues, et disent seulement : J'acquiesce, je me range à l'opinion de celui-ci ou de celui-là ; et cela, parce que tous leurs jugements sont établis sur des préventions, et que la prévention jointe à la faveur suit la cause depuis le commencement jusqu'à la fin ; ainsi ils ne voient que ce qui est favorable à l'ami ; quant à tout ce qui lui est contraire, ils clignent les yeux et regardent du coin de l'œil, et s'il est de nouveau question de cela, ils l'enveloppent de raisonnements, comme l'araignée enveloppe de fils sa proie, et ils l'anéantissent ; de là vient que s'ils ne suivent pas la toile de leur prévention, ils ne voient rien du droit ; il a été examiné s'ils pouvaient en voir quelque chose, et il a été trouvé qu'ils ne peuvent pas ; les habitants de ton Monde seront étonnés qu'il en soit ainsi, mais dis-leur que c'est là une vérité reconnue incontestable par les Anges du Ciel. Comme ceux-là ne voient rien de juste, nous les considérons dans le Ciel, non comme des hommes, mais comme de monstrueuses images d'homme, dont les têtes constituent les choses qui sont d'amitié, les poitrines celles qui sont d'injustice, les mains et les pieds celles qui sont de confirmations, et les plantes celles qui sont de justice, lesquelles ils renversent et foulent aux pieds, si, elles ne sont pas favorables à l'ami. Mais quels ils sont, considérés en eux-mêmes, tu vas le voir, car leur fin est proche. Et voici, aussitôt le sol s'entrouvrit et les tables tombèrent sur les tables, et ils furent engloutis avec tout l'Amphithéâtre, et jetés dans des cavernes, et incarcérés ; et alors il me fut dit : Veux-tu les voir là ? Et voici, ils furent vus quant

à la face comme d'acier poli, quant au corps depuis le cou jusqu'aux lombes comme des statues vêtues de peaux de léopard, et quant aux pieds comme des couleuvres : et je vis les Livres de leur Loi, qu'ils avaient placés sur les Tables, changés en Cartes à jouer ; et alors, au lieu de juger, il leur fut donné pour emploi de préparer du vermillon en fard, pour mettre sur le visage des prostituées et les changer ainsi en beautés. Après que j'eus vu ces choses, je voulus aller vers les deux autres Assemblées, où dans l'une étaient de purs Raisonners, et dans l'autre de purs Confirmateurs, mais il me fut dit : Repose-toi un peu ; des Anges de la Société la plus près au-dessus d'eux te seront donnés pour compagnons ; par eux le Seigneur te donnera la lumière, et tu verras des choses surprenantes.

333. SECOND MÉMORABLE. Peu de temps après, j'entendis de nouveau de la Terre inférieure ces exclamations qui s'étaient déjà fait entendre : O QU'ILS SONT ÉRUDITS ! O QU'ILS SONT ÉRUDITS ! et je regardai de tous côtés pour voir quelles personnes étaient près de moi ; et voici, c'étaient des Anges qui, dans le Ciel, étaient immédiatement au-dessus de ceux pour lesquels on criait : O QU'ILS SONT ÉRUDITS ! Je m'entretins avec eux sur ce cri, et ils me dirent : Ces Érudits sont de ceux qui en raisonnant cherchent seulement si LA CHOSE EST, OU N'EST PAS, et qui pensent rarement QU'ELLE EST DE TELLE MANIÈRE; aussi sont-ils comme des vents qui soufflent et passent ; et comme des écorces autour d'arbres qui n'ont point de moelle ; et comme des coquilles autour d'amandes sans noyau ; ou comme la superficie de fruits sans chair ; car leurs Mentals sont sans jugement intérieur, et ne sont unis qu'aux Sens du corps ; c'est pourquoi, si les sens mêmes ne jugent point, ils ne peuvent rien conclure ; en un mot, ils sont purement sensuels, et nous les appelons RAISONNEURS ; ils sont appelés Raisonners, parce qu'ils ne concluent jamais rien, mais s'emparent de tout ce qu'ils entendent, et discutent, si la chose est, en contredisant continuellement ; ils n'aiment rien plus qu'à attaquer les vérités, et ainsi à les mettre en pièces en les soumettant à des débats ; ce sont eux qui se croient dans le Monde plus Érudits que tous les autres. Après avoir reçu ces informations, je priai les Anges de me conduire vers eux ; et ils me conduisirent à une Cavité, d'où des degrés menaient vers la terre inférieure, et nous descendîmes, et nous suivîmes le Cri : O QU'ILS SONT ÉRUDITS ! et voici, ils étaient quelques centaines qui se tenaient debout dans un même lieu en frappant la terre ; étonné de cela, je demandai pourquoi ils se tenaient ainsi debout et frappaient des pieds la terre, et j'ajoutai : Ils peuvent ainsi avec les pieds faire une excavation dans le sol. A ces mots, les Anges sourirent, et ils dirent : Ils apparaissent se tenir ainsi debout, parce que, sur n'importe quel sujet, ils ne pensent nullement que *cela est ainsi*, mais ils se demandent seulement *si cela est ainsi*, et ils discutent ; et quand la pensée ne va pas plus loin, ils apparaissent seulement fouler et piler avec les pieds une motte de terre, et ne pas avancer. Et les Anges ajoutèrent : Ceux qui viennent. du Monde naturel dans Celui-ci, et apprennent qu'ils sont dans un autre Monde, se réunissent dans plusieurs endroits en Assemblées, et cherchent où est le Ciel et où est l'Enfer, et aussi où est Dieu ; mais après en avoir été instruits, ils se mettent néanmoins à raisonner, à discuter et à débattre, S'IL Y A UN DIEU ; ils font cela, parce qu'aujourd'hui, dans le Monde naturel, il y a un très-grand nombre de Naturalistes, et que ceux-ci entre eux et avec les autres, quand ils parlent de Religion, mettent cela en discussion, et que cette proposition et cette discussion se terminent rarement dans l'affirmatif de la foi, qu'il y a un Dieu ; et ceux-ci dans la suite se consocient de plus en plus avec des méchants, cela arrive, parce que personne ne peut faire aucun bien d'après l'amour du bien, sinon d'après Dieu. Je fus ensuite conduit vers l'assemblée ; et voici, ils m'apparurent comme des hommes d'assez bonne mine et décemment vêtus ; et les Anges dirent : Ils apparaissent tels dans leur propre lumière, mais quand la lumière influe du Ciel, les faces changent et les vêtements aussi ; c'est ce qui arriva, et alors ils apparurent, avec des faces livides, couverts de sacs noirs ; mais cette lumière ayant été retirée, ils furent vus comme auparavant. Peu après je parlai à quelques-uns de l'assemblée et je dis : J'ai entendu la foule qui vous entoure crier : *O qu'ils sont Érudits!* qu'il me soit donc permis de discourir avec vous sur des sujets qui sont de la plus profonde Érudition ; et ils répondirent: Dis ce qu'il te plaira et nous te satisferons ; et je posai cette question : Quelle doit être la Religion par laquelle l'homme est sauvé ? et ils dirent : Nous diviserons la question en plusieurs autres, et avant d'avoir conclu sur celles-ci, nous ne pouvons donner de réponse ; il faut d'abord mettre en discussion, 1° si

une Religion est quelque chose? 2° s'il y a salvation ou non ? 3° s'il y a une Religion qui soit plus efficace qu'une autre? 4° s'il y a un Ciel et un Enfer? 5° s'il y a une vie éternelle après la mort? outre beaucoup d'autres points. Et je demandai qu'ils traitassent le Premier point : Si une Religion est quelque chose? et ils se mirent à discuter ce point par une foule d'arguments ; et je les priai d'en référer à l'Assemblée, et ils le firent, et la réponse commune fut, que cette Proposition exigeait de si nombreuses recherches, qu'elle ne pourrait pas être résolue dans la soirée ; mais, demandai-je, pourrait-elle l'être en un an? et l'un d'eux me dit qu'elle ne pourrait l'être en cent ans ; et je dis : En attendant vous êtes sans religion, et comme la salvation en dépend, vous êtes sans idée, sans foi et sans espérance de salvation ; et il répondit : Ne doit-il pas d'abord être démontré s'il y a une Religion, et ce que c'est que cette Religion, et si c'est quelque chose ? s'il y en a une, elle sera aussi pour les sages ; s'il n'y en a point, ce qui est appelé religion sera seulement pour le vulgaire; on sait que la Religion est nommée Lien ; mais on demande pour qui est ce lien; si c'est seulement pour le vulgaire, elle n'est pas en elle-même quelque chose ; si c'est aussi pour les sages, elle est quelque chose. Après avoir entendu cette réponse, je dis : Vous n'êtes rien moins que des Érudits, car vous ne pouvez que penser, si une chose est, ou n'est pas, et l'examiner dans l'un et l'autre sens ; qui est-ce qui peut être Érudit, à moins de savoir quelque chose avec certitude, et d'avancer dans cette chose, comme un homme avance de pas en pas et successivement dans la sagesse? autrement, vous ne touchez pas même du doigt les vérités, mais vous les éloignez de plus en plus de la vue ; raisonner seulement si une chose est ou n'est pas, c'est donc raisonner sur un bonnet sans jamais le mettre sur sa tête, ou sur un soulier sans le chausser ; que s'ensuit-il, sinon que vous ne savez pas si quoi que ce soit existe réellement, ou si tout n'est pas idéal ; ainsi, s'il y a une salvation, s'il y a une vie éternelle après la mort, si une Religion vaut mieux qu'une autre, s'il y a un Ciel et un Enfer ; vous ne pouvez rien penser sur ces sujets, tant que vous vous arrêtez au premier pas, et que vous y battez le sable, sans porter un pied devant l'autre et sans avancer. Prenez garde que vos Mentals, tandis qu'ils se tiennent ainsi en dehors du jugement, s'endurcissent intérieurement, et ne deviennent des statues de sel. Après avoir ainsi parlé, je m'en allai ; et eux, dans leur indignation, jetèrent des pierres après moi ; et alors ils m'apparurent comme des images taillées, dans lesquelles il n'y a pas une étincelle de raison humaine. Et je questionnai les Anges sur le sort de ces esprits ; et ils me dirent que les plus abjects d'entre eux sont précipités dans le profond, et là dans un désert, et sont réduits à porter des fardeaux, et alors comme ils ne peuvent rien dire de conforme à la raison, ils babillent et parlent de choses frivoles, et là de loin ils apparaissent comme des ânes portant leurs charges.

334 TROISIÈME MÉMORABLE. Ensuite un des Anges me dit : Suis-moi vers le lieu où l'on crie : O QU'ILS SONT SAGES ! et il dit : Tu verras des prodiges d'hommes ; tu verras des faces et des corps, qui sont d'homme, et cependant ce ne sont point des hommes ; et je dis : Ce sont donc des bêtes ? Il répondit : Ce ne sont pas des bêtes, mais ce sont des bêtes-hommes, car ils sont tels, qu'ils ne peuvent nullement voir si le vrai est vrai ou non, et cependant ils peuvent faire que tout ce qu'ils veulent apparaisse comme vrai ; ceux-là chez nous sont appelés CONFIRMATEURS. Et nous suivîmes le Cri, et nous arrivâmes à l'endroit; et voici, une Assemblée d'Hommes, et autour de l'Assemblée une foule, et dans la foule quelques personnes de distinction, qui, ayant entendu qu'ils confirmaient tout ce qu'ils disaient, et que, par un acquiescement si manifeste, ils leur étaient favorables, se retournèrent et dirent : O QU'ILS SONT SAGES ! Mais l'Ange me dit : N'allons pas auprès d'eux, mais appelons-en un de l'Assemblée ; et nous en appelâmes un, et nous nous retirâmes avec lui à l'écart, et nous parlâmes de diverses choses ; et il confirmait toutes ces choses, au point qu'elles apparaissaient absolument comme vraies ; et nous lui demandâmes s'il pouvait aussi confirmer les choses contraires ; il dit qu'il le pouvait aussi bien que pour les précédentes ; alors il dit ouvertement et du fond du cœur : Qu'est-ce que le vrai ? Est-ce que dans la nature des choses il y a d'autre vrai que ce que l'homme fait vrai ? dis tout ce qu'il te plaira, et je ferai que cela soit vrai ; et je dis : Fais Vrai ceci, que la Foi est le tout de l'Église ; et il le fit avec tant d'adresse et d'habileté, que les Érudits qui se tenaient alentour furent dans l'admiration et applaudirent: puis je lui demandai de faire vrai, que la Charité est le tout de l'Église ; et il le fit ; et ensuite, que la Charité n'appartient en rien à l'Église ; et il enveloppa l'une et l'autre proposition et les orna d'apparences, de sorte que les assistants se regardaient entre eux, et disaient : Celui-ci n'est-il pas un Sage ? Et je dis,

Ne sais-tu pas que bien vivre c'est la Charité, et que bien croire c'est la Foi ? Ne vois-tu pas que cela est vrai ? Il répondit : Je ferai cela vrai, et je verrai ; et il le fit, et il dit : Maintenant je vois ; mais peu après il fit que le contraire était vrai, et alors il dit : Je vois aussi que cela est vrai : à ces mots, nous sourîmes et nous dîmes : Ne sont-ce pas là des contraires? comment deux contraires peuvent-ils être vus vrais? A, cela il répondit tout indigné: Vous êtes dans l'erreur, l'un et l'autre est vrai, puisqu'il n'y a de vrai que ce que l'homme fait vrai. Près de là se tenait quelqu'un, qui dans le Monde avait été Ambassadeur de première classe, il fut étonné de ce qu'il venait d'entendre, et il dit : Je reconnais qu'il y a quelque chose de semblable dans le Monde, mais néanmoins tu déraisonnes ; fais, si tu peux, qu'il soit vrai que la Lumière est l'Obscurité, et que l'Obscurité est la Lumière ; et il répondit : Je le ferai facilement ; qu'est-ce que la Lumière et l'Obscurité, sinon un État de l'œil ? Est-ce que la lumière n'est pas changée en ombre, lorsque l'œil vient d'être exposé aux rayons du soleil, comme aussi lorsqu'on regarde fixement le soleil ? Qui ne sait qu'alors l'état de l'œil est changé, et que par suite la lumière apparaît comme ombre, et que *vice versa*, quand l'état de l'œil revient, cette ombre apparaît comme lumière ? Le Hibou ne voit-il pas l'obscurité de la nuit comme une lumière de jour, et la lumière du jour comme une obscurité de nuit, et alors le soleil lui-même comme un globe tout à fait opaque et sombre? Si un homme avait les yeux comme le hibou, qu'appellerait-il lumière, et qu'appellerait-il obscurité? alors qu'est-ce que la Lumière, sinon un état de l'œil ? et si c'est seulement un état de l'œil, la Lumière n'est-elle pas l'Obscurité, et l'Obscurité la Lumière ? donc l'un est vrai et l'autre est vrai. Mais comme cette confirmation jetait dans l'embarras quelques assistants, je dis: J'ai remarqué que ce confirmateur ne sait pas qu'il y a une Lumière vraie et une Lumière chimérique (*lux fatua*), et que ces deux Lumières apparaissent comme des lumières, mais que néanmoins la Lumière chimérique n'est point en elle-même une Lumière, et n'est qu'obscurité respectivement à la Lumière vraie ; le Hibou est dans la Lumière chimérique, car c'est au-dedans de ses yeux la cupidité de poursuivre et de dévorer des oiseaux ; et cette Lumière fait que ses yeux voient pendant la nuit, absolument de la même manière que les Chats, dont les yeux dans les celliers apparaissent comme des chandelles; c'est au-dedans de leurs yeux la lumière chimérique, provenant de la cupidité de poursuivre et de dévorer des rats, qui produit cela ; de là il est évident que la Lumière du Soleil est la Lumière vraie, et que la Lumière de convoitise est une Lumière chimérique. Ensuite l'Ambassadeur pria le Confirmateur de faire vrai ceci, que le corbeau est blanc et non pas noir ; et il répondit : Je le ferai encore facilement ; et il dit : Prends une aiguille ou un couteau, et ouvre les ailes et les plumes du corbeau, ne sont-elles pas blanches en dedans ? puis repousse les ailes et les plumes, et examine le Corbeau par la peau, n'est-il pas blanc ? qu'est-ce que le noir qui l'entourne, sinon un ombre d'après laquelle il ne faut pas juger de la couleur du Corbeau? Que le noir ne soit que l'ombre, consulte ceux qui possèdent la Science de l'optique, et ils te le diront ; ou bien, pulvérise une pierre noire, ou du verre noir, et tu verras que la poudre en est blanche? Mais, répondit l'Ambassadeur, est-ce que le Corbeau n'apparaît pas noir devant la vue? Quoi ! répliqua ce Confirmateur, tu veux, toi qui es un homme, penser quelque chose d'après l'apparence ! tu peux dire, il est vrai, d'après l'apparence, que le Corbeau est noir, mais tu ne peux le penser ; ainsi, par exemple, tu peux dire, d'après l'apparence, que le soleil se lève et se couche, mais comme tu es un homme, tu ne peux pas le penser, parce que le Soleil reste immobile, et que la Terre tourne ; il en est de même du Corbeau ; une apparence est une apparence ; dis tout ce que tu voudras, le corbeau est tout entier blanc ; il blanchit aussi quand il devient vieux, c'est ce que j'ai vu: après ces paroles, les assistants tournèrent leurs regards vers moi ; c'est pourquoi je dis: Il est vrai que les ailes et les plumes du Corbeau tirent à l'intérieur sur le blanc, et pareillement sa peau, mais cela existe non-seulement chez les corbeaux, mais aussi chez tous les oiseaux dans l'Univers ; et tout homme distingue les oiseaux d'après l'apparence de leur couleur ; si l'on n'agissait pas ainsi, nous dirions de tout oiseau qu'il est blanc, ce qui serait absurde et vain. Après cela, l'Ambassadeur lui demanda : Peux-tu faire vrai ceci, que tu es fou? et il dit: Je le pourrais, mais je ne le veux pas ; qui est-ce qui n'est pas fou ? Ensuite on lui demanda de dire du fond du cœur s'il plaisait ou s'il croyait qu'il n'y a de vrai que ce que l'homme fait vrai ; et il répondit : Je jure que je le crois. Après cette conversation, ce Confirmateur universel fut envoyé vers les Anges, afin qu'ils examinassent quel il était ; et, après l'avoir examiné, ils dirent qu'il ne possédait pas même un grain

d'entendement, parce que tout ce qui est au-dessus du rationnel était fermé chez lui, et qu'il n'y avait d'ouvert que ce qui est au-dessous du rationnel ; au-dessus du Rationnel est la Lumière spirituelle, et au-dessous du Rationnel est la Lumière naturelle, et celle-ci chez l'homme est telle, qu'il peut confirmer tout ce qui lui plaît ; mais si la Lumière spirituelle n'influe pas dans la Lumière naturelle, l'homme ne voit pas si ce qui est vrai est vrai, ni par conséquent non plus si ce qui est faux est faux ; or voir l'un et l'autre dépend de la lumière spirituelle dans la lumière naturelle, et la lumière spirituelle vient du Dieu du Ciel, qui est le Seigneur ; c'est pour cela que ce Confirmateur universel n'est ni homme ni bête, mais il est bête-homme. Je demandai aux Anges quel était le sort de ces confirmateurs, et s'ils pouvaient être avec les vivants, puisque la vie est chez l'homme d'après la Lumière spirituelle, et que son entendement vient de cette lumière ; et ils me dirent que ces confirmateurs, quand ils sont seuls, ne peuvent rien penser, ni par suite rien dire, mais qu'ils sont debout muets comme des automates, et comme plongés dans un profond sommeil, et qu'ils se réveillent dès que quelque chose frappe leurs oreilles ; et ils ajoutèrent que tels deviennent ceux qui sont intimement méchants ; la lumière spirituelle ne peut pas influencer en eux par la partie supérieure, mais il influe seulement par le Monde quelque spirituel, d'où leur vient la faculté de confirmer. Après ces explications, j'entendis une voix venant des Anges qui l'avaient examiné, en disant : Fais de tout ce que tu as entendu une Conclusion générale ; et je fis celle-ci : *Pouvoir confirmer tout ce qui plaît n'est pas le fait de l'homme intelligent ; mais pouvoir voir que ce qui est vrai est vrai et que ce qui est faux est faux, et confirmer cela c'est là le fait de l'homme intelligent.* Je portai ensuite mes regards vers l'Assemblée où étaient les Confirmateurs, et autour d'eux la foule criait : O QU'ILS SONT SAGES ! Et voici, une Nuée sombre les enveloppa, et dans la Nuée volaient des chouettes et des chauves-souris ; et il me fut dit : Les chouettes et les chauves-souris qui volent dans cette Nuée sont les correspondances et par suite les apparences des pensées de ces Confirmateurs ; car les confirmations des faussetés, au point qu'elles apparaissent comme des vérités, sont représentées dans ce Monde-ci sous des formes d'oiseaux de nuit, dont les yeux sont éclairés en-dedans par une lumière chimérique, d'après laquelle ils voient les objets dans les ténèbres comme dans une lumière : une telle lumière chimérique spirituelle est chez ceux qui confirment les faux au point de les voir comme des vrais, et ensuite de les croire des vrais ; tous ceux-là sont dans la vision postérieure, et ne sont dans aucune vue antérieure.

335. QUATRIÈME MÉMORABLE. Un jour, ayant été éveillé de mon sommeil au point du jour, je vis devant mes yeux comme des Spectres de figures diverses ; et ensuite quand le matin fut venu, je vis des Lumières chimériques sous différentes formes, les unes comme des parchemins couverts d'écritures, qui pliés et repliés apparaissaient enfin comme des Étoiles tombantes, et s'évanouissaient dans l'air ; et les autres comme des Livres ouverts dont quelques-uns brillaient comme de petites lunes, et d'autres brûlaient comme des chandelles ; parmi ceux-ci il y avait des livres qui s'élevaient dans le haut et s'y perdaient, et d'autres qui tombaient par terre et y étaient réduits en poussière. De tout ce que je venais de voir j'augurai qu'au-dessous de ces Météores il y avait des Esprits qui discutaient sur des choses, imaginaires, qu'ils croyaient être de grande importance ; car, dans le Monde spirituel, de tels phénomènes apparaissent dans les atmosphères d'après les raisonnements de ceux qui sont au-dessous ; et peu après, la vue de mon esprit me fut ouverte, et je remarquai nombre d'Esprits, dont les Têtes étaient ceintes de feuilles de laurier, et les Corps couverts de robes à fleurs, ce qui signifiait que c'étaient des Esprits qui, dans le Monde naturel, avaient joui d'une grande renommée d'érudition ; et comme j'étais en esprit, je m'approchai, et me mêlai à l'Assemblée ; et alors j'entendis qu'ils discutaient avec vivacité et ardeur sur les IDÉES INNÉES (*ideæ connatæ*), s'il y en avait quelques-unes chez les hommes dis la naissance comme chez les bêtes ; ceux qui niaient se détournaient de ceux qui affirmaient, et enfin ils se tinrent séparés les uns des autres, comme les phalanges de deux Armées prêtes à tirer l'épée ; mais comme ils n'avaient point d'épées, ils combattaient avec des pointes de mots. Mais alors tout à coup un Esprit angélique se trouva au milieu d'eux ; et, et parlant à haute voix il dit : J'ai entendu à distance, non loin de vous, que vous vous enflammiez de part et d'autre dans une discussion sur les Idées innées, s'il y en avait quelques-unes chez les hommes comme chez les bêtes ; mais moi je vous dis, QU'IL N'Y A AUCUNE IDÉE INNÉE CHEZ LES HOMMES, ET QU'IL N'Y EN A PAS

NON PLUS CHEZ LES BÊTES; vous vous disputez donc sur un rien, ou, comme on dit, sur la laine de chèvre, ou sur la barbe de ce siècle. En entendant ces mots, tous s'emportèrent et crièrent : Chassez-le, il parle contre le Sens commun mais comme ils s'efforçaient de le chasser, ils le virent entouré d'une Lumière céleste, à travers laquelle ils ne purent s'élancer, car c'était un Esprit Angélique ; ils revinrent donc sur leurs pas, et s'éloignèrent un peu de lui ; et, après que cette lumière se fut concentrée en lui, il leur dit : Pourquoi vous emportez-vous, écoutez d'abord, et rassemblez les raisons que je vais apporter, et vous-mêmes tirez-en une conclusion ; et je prévois que ceux qui sont doués de jugement donneront leur assentiment, et apaiseront les tempêtes soulevées dans vos mentals. A ces paroles, ils dirent d'un son de voix qui cependant renfermait de l'indignation : Parle donc, et nous écouterons ; et alors, commençant à parler, il dit : Vous croyez que chez les Bêtes il y a des idées innées, et vous avez conclu cela de ce que leurs actions semblent résulter de la pensée; et cependant chez elles il n'y a pas la moindre chose qui appartienne à la pensée, et les idées ne sont que des attributs de la pensée, et le caractère de la pensée est qu'on agisse, en vue de ceci ou de cela, de telle ou telle manière; examinez donc : Est-ce que l'Araignée, qui tisse sa toile avec le plus grand art, pense dans sa petite tête : Je vais étendre mes fils dans cet ordre, et je les attacherai ensemble par des fils posés en travers, afin que ma toile ne soit pas dispersée par la première agitation de l'air ; aux premières extrémités des fils, qui feront le milieu de ma toile, je me préparerai une demeure, d'où je percevrai tout ce qui y tombe, afin d'y accourir ; par exemple, si une mouche y vole, elle sera engagée dans les fils, et aussitôt je me jetterai sur elle et l'envelopperai de fils, et je m'en nourrirai ? En outre, est-ce que l'Abeille pense dans sa petite tête ; Je vais voler, je sais où il y a des champs couverts de fleurs, et là je sucrai dans les unes la cire et dans les autres le miel, et avec la cire je construirai des cellules contiguës en série, de telle manière que moi et mes compagnes nous entrions et sortions librement comme par des rues, et qu'ensuite nous y déposions du miel en abondance, afin qu'il y en ait assez pour l'hiver qui va venir, de peur que nous ne mourions? outre plusieurs autres merveilles, dans lesquelles non-seulement elles rivalisent avec la prudence politique et économique des hommes, mais parfois même la surpassent. - Voir N° 12. - De plus, est-ce que le gros Bourdon pense dans sa petite tête : Moi et mes compagnons nous fabriquerons une petite maison de mince papyrus, dont nous contournerons les murailles à l'intérieur en forme de labyrinthe, et au centre nous disposerons une place publique, où il y aura une entrée et une sortie, et cela avec une telle adresse, qu'aucun être vivant autre que ceux de notre race, ne trouve le chemin qui conduit au lieu intime où nous nous rassemblons? De plus, est-ce que le Ver à soie, tandis qu'il n'est encore que ver, pense dans sa petite tête : Il est temps maintenant que je me prépare à filer ma soie, afin que lorsqu'elle sera filée, je vole, et que dans l'air, où je n'ai pas encore pu m'élever, je folâtre avec mes semblables, et pourvoie à ma progéniture ? De même les autres vers, quand ils se traînent le long des murs, et deviennent nymphes, aurélias, chrysalides, et enfin papillons. Est-ce que la mouche a quelque idée du congrès avec une autre mouche, si c'est ici et non là ? Et pour les animaux d'un corps plus gros, n'en est-il pas de même que pour ces insectes, par exemple, pour les oiseaux et pour les empennés de tout genre quand ils s'appareillent, puis quand ils disposent leurs nids, y pondent leurs œufs, les couvent, en dégagent les petits, leur donnent la becquée, les élèvent jusqu'à ce qu'ils volent, et ensuite les chassent du nid comme s'ils n'étaient point leur progéniture, sans parler de beaucoup d'autres détails sans nombre ? N'en est-il pas encore de même pour les bêtes de la terre, pour les serpents, et pour les poissons? Qui de vous ne peut voir, d'après ces exemples, que leurs actes spontanés ne profluent d'aucune pensée, de laquelle l'idée ne peut uniquement se dire? L'erreur qu'il y a des idées chez les bêtes ne proflue pas d'autre part que de la persuasion qu'elles pensent comme les hommes, et que le langage seul fait la différence. Après avoir parlé ainsi, l'Esprit Angélique porta ses regards autour de lui, et comme il les vit encore incertains si les bêtes avaient ou n'avaient pas la pensée, il continua son discours, et il dit : Je perçois que la ressemblance des actes des animaux bruts avec ceux des hommes tient encore attachée en vous l'idée visionnaire sur la pensée de ces animaux; je dirai donc d'où viennent leurs actes: Dans chaque bête, chaque oiseau, chaque poisson, chaque reptile et chaque insecte, il y a son amour naturel, sensuel et corporel, dont leurs têtes sont les demeures, et en elles sont les cerveaux, par lesquels le Monde spirituel influe immédiatement dans les Sens de leur corps, et par ces sens

détermine les actes, ce qui fait que les Sens de leur corps sont beaucoup plus exquis que ceux des hommes. C'est cet influx du Monde spirituel qui est appelé instinct ; et il est appelé Instinct, parce qu'il existe sans l'intermédiaire de la pensée ; il y a aussi les accessoires de l'Instinct, qui proviennent de l'habitude. Mais leur amour, par lequel vient du Monde spirituel la détermination vers les actes, est seulement pour la Nutrition et la Propagation, et non pour aucune science, aucune intelligence et aucune sagesse, par lesquelles l'amour arrive successivement chez les hommes.

Que chez l'homme il n'y ait pas non plus d'idée innée, on peut le voir clairement en ce que chez lui il n'y a pas de pensée innée, et où il n'y a pas de pensée, il n'y a pas non plus d'idée, car celle-ci appartient à celle-là, et réciproquement ; c'est ce qu'on peut conclure des enfants nouvellement nés, en ce qu'ils ne peuvent que téter et respirer ; s'ils peuvent téter, ce n'est point d'après quelque chose d'inné, mais c'est d'après la continuelle succion dans l'utérus de la mère ; et s'ils peuvent respirer, c'est parce qu'ils vivent, car c'est là un universel de la vie; les Sens mêmes de leur corps sont dans une profonde obscurité, et ils sortent de cette obscurité successivement avec effort par les objets ; de même leurs mouvements se développent par l'habitude ; et successivement, à mesure qu'ils apprennent à dire des mots, et à les prononcer d'abord sans idée, il commence à paraître un certain obscur de fantaisie, et à mesure qu'il s'éclaircit il naît un obscur d'imagination, et ensuite de pensée ; selon la formation de ce dernier état existent les idées, qui, ainsi qu'il vient d'être dit, font un avec la pensée, et la pensée de nulle qu'elle était s'accroît par les instructions; c'est pourquoi les hommes ont des idées, non innées toutefois, mais formées, et de ces idées découlent leurs paroles et leurs actes. (Qu'il n'y ait d'inné chez l'homme que la faculté de savoir, de comprendre et d'être sage, et aussi l'inclination à aimer non-seulement la science, l'intelligence et la sagesse, mais aussi le prochain et Dieu, on le voit ci-dessus dans le MÉMORABLE N° 48, et aussi plus bas dans un autre MÉMORABLE.) Après ces discours de l'Esprit Angélique, je regardai autour de moi, et je vis à peu de distance LEIBNITZ et WOLF, qui méditaient profondément sur les raisons données par l'Esprit Angélique ; et alors Leibnitz s'approcha, et donna son assentiment en applaudissant ; mais Wolf s'en alla et en niant et en affirmant, car il n'était pas doué d'un aussi bon jugement intérieur que Leibnitz.